

Exercice 2023

Alimentation Couche-Tard inc.
États financiers consolidés
30 avril 2023

Rapport de la direction	2
Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ...	3
Rapports de l'auditeur indépendant.....	4
États des résultats consolidés	8
États du résultat global consolidés	9
États de la variation des capitaux propres consolidés	10
États des flux de trésorerie consolidés	11
Bilans consolidés	12
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	13



Rapport de la direction

Les états financiers consolidés d'Alimentation Couche-Tard inc. ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité est appliquée par un choix judicieux de méthodes et principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et ont été approuvés par le conseil d'administration. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

Alimentation Couche-Tard inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la société.

Le conseil d'administration est responsable d'approuver les états financiers consolidés compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les auditeurs indépendants, a révisé les états financiers consolidés d'Alimentation Couche-Tard inc. et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022 ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société en nom collectif de comptables professionnels agréés, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Le 27 juin 2023

/s/ Brian Hannasch

Brian Hannasch
Président et
chef de la direction

/s/ Claude Tessier

Claude Tessier
Chef de la direction financière

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

En vertu de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, il incombe à la direction d'Alimentation Couche-Tard inc. d'instaurer et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Avec notre participation, la direction a effectué une évaluation de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière pour l'exercice terminé le 30 avril 2023. Le cadre de cette évaluation repose sur le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework (2013)*, qui a été élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »). Cette évaluation comprend la révision des documents relatifs aux mesures de contrôle, l'évaluation de l'efficacité de la conception de telles mesures, la mise à l'essai de l'efficacité opérationnelle et la formulation de conclusions sur cette évaluation. En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont exposées au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de conditions et à la détérioration du degré de conformité aux politiques et aux procédures. Au terme de l'évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'Alimentation Couche-Tard inc. était efficace au 30 avril 2023.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société en nom collectif de comptables professionnels agréés, a audité l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière d'Alimentation Couche-Tard inc. au 30 avril 2023 et a émis une opinion sans réserve à cet égard, que vous trouverez ci-après.

Le 27 juin 2023

/s/ Brian Hannasch

Brian Hannasch
Président et
chef de la direction

/s/ Claude Tessier

Claude Tessier
Chef de la direction financière

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Alimentation Couche-Tard inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Alimentation Couche-Tard inc. et de ses filiales (collectivement, la société) au 30 avril 2023 et au 24 avril 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société, qui comprennent :

- les états des résultats consolidés pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022;
- les états du résultat global consolidés pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022;
- les états de la variation des capitaux propres consolidés pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022;
- les états des flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022;
- les bilans consolidés au 30 avril 2023 et au 24 avril 2022;
- les notes complémentaires aux états financiers consolidés, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l'audit

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Autre point – audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 30 avril 2023 conformément aux normes énoncées dans le *Manuel de CPA Canada – Certification* pour l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) et délivré un rapport daté du 27 juin 2023.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Frédéric Lepage.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 27 juin 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A123475

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Alimentation Couche-Tard inc.

Nous avons audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière d'Alimentation Couche-Tard inc. et de ses filiales au 30 avril 2023.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion, sur la base de notre audit, indiquant si le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société a été maintenu de manière efficace, conformément aux critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'audit relative au contrôle interne à l'égard de l'information financière énoncée dans le *Manuel de CPA Canada – Certification*. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Il comprend les politiques et les procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions d'actifs de l'entité, 2) fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour préparer des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration, et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société, qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation, ou d'une diminution du niveau de respect des politiques ou des procédures.

Opinion

À notre avis, Alimentation Couche-Tard inc. et ses filiales maintenaient, au 30 avril 2023, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière, dans tous ses aspects significatifs, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, les états financiers consolidés d'Alimentation Couche-Tard inc. et de ses filiales au 30 avril 2023 et au 24 avril 2022 et pour les exercices terminés à ces dates, puis délivré un rapport daté du 27 juin 2023.

/s/ **PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**¹

Montréal (Québec)

Le 27 juin 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A123475

États des résultats consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022
(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action)

	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
	\$	\$
Chiffre d'affaires	71 856,7	62 809,9
Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur (note 8)	59 804,6	51 805,1
Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration (note 8)	6 361,8	5 884,5
Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs (notes 5, 8 et 17)	(67,6)	(103,9)
Amortissement et perte de valeur (notes 5, 6, 8, 16, 17 et 18)	1 525,9	1 545,7
Bénéfice d'exploitation	4 232,0	3 678,5
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées (note 7)	3,8	20,1
Frais financiers (note 10)	384,2	325,8
Autres éléments financiers (note 10)	(78,2)	(24,1)
Perte (gain) de change	0,7	(20,7)
Frais financiers nets	306,7	281,0
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	3 929,1	3 417,6
Impôts sur les bénéfices (note 11)	838,2	734,3
Bénéfice net	3 090,9	2 683,3
Bénéfice net par action (note 12)		
De base	3,07	2,53
Dilué	3,06	2,52

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États du résultat global consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022
(en millions de dollars américains (note 2))

	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
	\$	\$
Bénéfice net	3 090,9	2 683,3
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui peuvent être reclassés subséquentement aux résultats		
Conversion de devises		
Variation des redressements cumulés de conversion des devises ⁽¹⁾	(241,9)	(275,2)
Reclassement aux résultats de redressements cumulés de conversion des devises (note 5)	—	10,5
Variation nette de la juste valeur et des intérêts nets sur des swaps de taux d'intérêt et multidevises et contrats de change à terme désignés comme éléments de couverture de l'investissement net de la société dans certaines de ses opérations étrangères ⁽²⁾ (notes 20 et 24)	(49,2)	(11,8)
Couverture de flux de trésorerie		
Variation de la juste valeur d'instruments financiers ⁽²⁾ (note 31)	36,7	32,0
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur des instruments financiers ⁽²⁾	(3,8)	(1,9)
Éléments qui ne seront jamais reclassés aux résultats		
Gain actuariel net ⁽³⁾ (note 30)	3,6	17,2
(Perte) gain sur placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	(6,1)	11,2
Autres éléments du résultat global	(260,7)	(218,0)
Résultat global	2 830,2	2 465,3

- (1) Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022, ces montants incluent une perte de 256,2 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 36,2 \$) et un gain de 47,3 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 7,2 \$), respectivement. Ces pertes et gains découlent de la conversion des dettes à long terme libellées en devises étrangères et désignées comme éléments de couverture de l'investissement net dans certaines des opérations étrangères de la société.
- (2) Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022, ces montants sont présentés déduction faite de dépenses d'impôts sur les bénéfices de 7,9 \$ et 5,0 \$, respectivement.
- (3) Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022, ces montants sont présentés déduction faite de dépenses d'impôts sur les bénéfices de 0,9 \$ et 5,0 \$, respectivement.
- (4) Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022, ces montants sont présentés déduction faite de (recouvrements) dépenses d'impôts sur les bénéfices de (1,0 \$) et 0,4 \$, respectivement.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États de la variation des capitaux propres consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022
(en millions de dollars américains (note 2))

	2023 (53 semaines)				
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 29)	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	639,9	25,8	12 521,0	(749,1)	12 437,6
Résultat global :					
Bénéfice net			3 090,9		3 090,9
Autres éléments du résultat global				(260,7)	(260,7)
					2 830,2
Rachats d'actions (note 27)	(32,4)		(2 303,4)		(2 335,8)
Dividendes déclarés			(377,7)		(377,7)
Transfert du gain réalisé sur des placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des Autres éléments du résultat global			3,8	(3,8)	—
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 28)		4,9			4,9
Levée d'options d'achat d'actions	7,2	(1,9)			5,3
Solde à la fin de l'exercice	614,7	28,8	12 934,6	(1 013,6)	12 564,5

	2022 (52 semaines)				
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 29)	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	670,6	23,6	12 017,8	(531,1)	12 180,9
Résultat global :					
Bénéfice net			2 683,3		2 683,3
Autres éléments du résultat global				(218,0)	(218,0)
					2 465,3
Rachats d'actions (note 27)	(32,1)		(1 850,0)		(1 882,1)
Dividendes déclarés			(330,1)		(330,1)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 28)		2,8			2,8
Levée d'options d'achat d'actions	1,4	(0,6)			0,8
Solde à la fin de l'exercice	639,9	25,8	12 521,0	(749,1)	12 437,6

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022
(en millions de dollars américains (note 2))

	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	3 090,9	2 683,3
Ajustements afin de concilier le bénéfice net avec les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation		
Amortissement, perte de valeur et amortissement des frais de financement	1 533,5	1 549,9
Variations du fonds de roulement hors caisse (note 13)	(315,4)	(340,5)
Variations nettes des dépôts indexés sur les matières premières et des swaps sur carburant (note 31)	(99,2)	50,6
Impôts différés (note 11)	80,9	56,7
Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs (note 5)	(67,6)	(103,9)
Variation nette de la juste valeur des placements en instruments de capitaux propres et dans d'autres actifs financiers, des débetures convertibles et des bons de souscription d'actions ordinaires (notes 6 et 31)	30,0	(8,9)
Perte de change non opérationnelle	21,0	—
Dividendes reçus en excès de la quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées	20,8	4,4
Primes de remboursement anticipé et intérêts réputés sur le remboursement de billets de premier rang non garantis	—	(37,7)
Autres	49,7	91,0
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	4 344,6	3 944,9
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs	(1 803,8)	(1 664,5)
Acquisitions d'entreprises et contrepartie conditionnelle versée (note 4)	(847,9)	(323,4)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles, d'actifs détenus en vue de la vente et d'autres actifs (notes 4, 5 et 17)	262,1	403,3
Produits de la cession de placements dans des instruments de capitaux propres et de dépôts indexés liés aux unités d'actions (note 31)	194,2	—
Acquisitions d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs financiers et investissements et prêt liés à Fire & Flower (notes 6 et 31)	(55,6)	(196,7)
Investissement dans une coentreprise (note 7)	(30,1)	—
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	5,5	(15,9)
Incidence de la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5)	—	(2,2)
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(2 275,6)	(1 799,4)
Activités de financement		
Rachats d'actions (note 27)	(2 392,5)	(1 842,3)
Sorties de fonds se rapportant au principal des obligations locatives (note 13)	(438,9)	(443,6)
Dividendes versés en trésorerie	(377,7)	(330,1)
Remboursement de dettes liées aux acquisitions d'entreprises (notes 4 et 13)	(144,5)	—
Levée d'options d'achat d'actions	5,3	0,8
Sorties de fonds nettes se rapportant aux autres dettes (note 13)	(1,4)	(78,5)
Remboursement de billets de premier rang non garantis (note 13)	—	(1 190,6)
Émission de billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains, déduction faite des frais de financement (note 13)	—	990,1
Règlements d'instruments financiers dérivés (note 13)	—	(56,9)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	(3 349,7)	(2 951,1)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(29,0)	(66,3)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 309,7)	(871,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	2 143,9	3 015,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	834,2	2 143,9
Informations supplémentaires :		
Intérêts et primes de remboursement anticipé versés	353,6	329,7
Intérêts et dividendes reçus	122,5	37,9
Impôts sur les bénéfices versés, nets	794,5	714,6

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Au 30 avril 2023 et au 24 avril 2022
(en millions de dollars américains (note 2))

	2023	2022
	\$	\$
Actifs		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	834,2	2 143,9
Trésorerie soumise à restrictions	13,8	19,3
Débiteurs (note 14)	2 298,5	2 497,5
Stocks (note 15)	2 176,0	2 403,0
Frais payés d'avance	151,6	147,0
Actifs détenus en vue de la vente (note 5)	—	9,3
Autres actifs financiers à court terme (notes 6, 20 et 31)	95,0	23,1
Impôts sur les bénéfices à recevoir	100,5	85,2
	5 669,6	7 328,3
Immobilisations corporelles (note 16)	11 873,0	11 286,2
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 17)	3 385,1	3 302,2
Immobilisations incorporelles (note 18)	762,2	687,5
Goodwill (note 18)	6 621,5	6 094,1
Autres actifs (note 19)	330,5	401,5
Autres actifs financiers à long terme (notes 6, 23 et 31)	172,9	272,7
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées (notes 6 et 7)	183,4	169,6
Impôts différés (note 11)	51,0	49,5
	29 049,2	29 591,6
Passifs		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 21)	4 497,9	5 256,1
Provisions à court terme (note 25)	147,9	144,7
Autres passifs financiers à court terme (notes 13 et 31)	0,8	85,2
Impôts sur les bénéfices à payer	79,6	103,1
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 5)	—	1,5
Portion à court terme de la dette à long terme (notes 13 et 22)	0,7	1,4
Portion à court terme des obligations locatives (note 13)	438,1	425,4
	5 165,0	6 017,4
Dette à long terme (notes 13 et 22)	5 888,3	5 963,6
Obligations locatives (note 13)	3 138,8	3 049,5
Provisions à long terme (note 25)	647,7	577,0
Passif au titre des prestations constituées (note 30)	85,1	85,8
Autres passifs financiers à long terme (notes 13, 24 et 31)	93,8	34,1
Crédits reportés et autres éléments de passifs (note 26)	182,1	243,9
Impôts différés (note 11)	1 283,9	1 182,7
	16 484,7	17 154,0
Capitaux propres		
Capital-actions (note 27)	614,7	639,9
Surplus d'apport	28,8	25,8
Bénéfices non répartis	12 934,6	12 521,0
Cumul des autres éléments du résultat global (note 29)	(1 013,6)	(749,1)
	12 564,5	12 437,6
	29 049,2	29 591,6

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

/s/ Brian Hannasch

Brian Hannasch
Administrateur

/s/ Alain Bouchard

Alain Bouchard
Administrateur

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Alimentation Couche-Tard inc. (la « société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Le siège social de la société est situé à Laval, au 4204, boulevard Industriel, Québec, Canada.

Au 30 avril 2023, la société exploite un réseau regroupant 12 432 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, dont 9 983 sont exploités par la société, et génère des revenus provenant principalement de la vente de produits du tabac et d'alternatives aux produits du tabac, de boissons, de bière, de vin, de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide, de friandises et de grignotines, d'articles d'épicerie, de services de lave-auto, d'autres services ainsi que de carburant pour le transport routier.

Également, en vertu de contrats de licence, plus de 2 000 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans 14 autres pays et territoires (Afrique du Sud, Arabie saoudite, Cambodge, Égypte, Émirats arabes unis, Guam, Guatemala, Honduras, Indonésie, Jamaïque, Macao, Mexique, Nouvelle-Zélande et Vietnam), ce qui porte à plus de 14 400 le nombre de magasins dans le réseau mondial.

2. PRINCIPES DE PRÉSENTATION

Date de fin d'exercice

La date de fin d'exercice de la société correspond au dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Les termes « 2023 » et « 2022 » désignent les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022. L'exercice terminé le 30 avril 2023 comportait 53 semaines (52 semaines en 2022).

Principes de présentation

La société prépare ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de la société mère est le dollar canadien. La société utilise toutefois le dollar américain à titre de monnaie de présentation afin de fournir une information plus pertinente étant donné ses opérations prédominantes aux États-Unis.

Approbation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la société ont été approuvés le 27 juin 2023 par le conseil d'administration, qui a également approuvé leur publication.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables et principaux jugements

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction de la société effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés. La direction révisé périodiquement ses estimations qui sont fondées sur la connaissance qu'elle possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les jugements et estimations comptables les plus importants établis par la société aux fins de la préparation des états financiers consolidés sont présentés avec les conventions pertinentes, le cas échéant, et concernent principalement les sujets suivants : les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles, les impôts sur les bénéfices, les provisions, les pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs et les regroupements d'entreprises.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la société et ceux de ses filiales, lesquelles sont généralement détenues en propriété exclusive. Ils comprennent également la quote-part des résultats de ses coentreprises et de ses entreprises associées qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, ainsi que sa quote-part des actifs,

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

des passifs et des résultats des entreprises communes. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les filiales sont des entités sur lesquelles la société exerce le contrôle, soit le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. La société possède généralement, directement ou indirectement, 100 % des droits de vote dans ses filiales. Ces critères sont analysés de façon régulière et les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où leur contrôle est acquis par la société et cessent d'être consolidées dès que le contrôle n'est plus exercé.

La société détient des contrats avec des franchisés et des opérateurs indépendants. Ceux-ci assument la gestion de leur établissement, en plus de veiller au merchandising et au financement de leurs stocks. Leurs états financiers ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés de la société.

Conversion de devises

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle est la principale monnaie de l'environnement économique au sein duquel l'entité exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle de la société mère et de ses filiales canadiennes est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de ses filiales étrangères est généralement la monnaie locale, principalement le dollar américain pour les opérations aux États-Unis, et diverses autres monnaies pour les opérations en Europe et en Asie.

Opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle pertinente de la façon suivante : les éléments d'actifs et de passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé alors que les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les éléments d'actifs et de passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques ou au taux en vigueur à la date où ils ont été évalués à la juste valeur. Le cas échéant, les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont portés aux résultats sauf pour les actifs et passifs désignés à titre d'instruments de couverture.

Consolidation et opérations étrangères

Les états financiers consolidés sont consolidés en dollars canadiens en utilisant la méthode suivante : les éléments d'actifs et de passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les transactions individuelles ayant une incidence significative sur les états des résultats consolidés, du résultat global consolidé ou des flux de trésorerie consolidés sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains et les pertes de change résultant de cette conversion sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. L'écart de conversion provenant de chaque filiale étrangère, société associée ou coentreprise est reclassé aux états des résultats consolidés en même temps que le gain ou la perte résultant de la cession ou de la liquidation d'une telle entité étrangère lorsqu'il y a une perte de contrôle ou un changement à la participation dans la société associée ou la coentreprise, respectivement.

Monnaie de présentation

La société a adopté le dollar américain comme monnaie de présentation. Les états financiers consolidés en dollars canadiens sont convertis dans la monnaie de présentation selon la méthode décrite précédemment. Le capital-actions, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis sont convertis aux taux historiques. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux détenteurs d'actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net par action dilué est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les options d'achat d'actions potentielles dilutives.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Constatation des produits

Pour ses trois principales catégories de produits, soit les marchandises et services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus, la société comptabilise les revenus lorsque le contrôle des biens ou services est transféré au client.

Pour ce qui est des opérations de détail, les ventes de marchandises comprennent principalement la vente de produits du tabac et d'alternatives aux produits du tabac, de boissons, de bière, de vin, de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide, de friandises et de grignotines et d'articles d'épicerie. Les revenus provenant des services comprennent principalement des revenus de lave-auto, des commissions sur la vente de billets de loteries, des frais attribuables aux guichets automatiques, de ventes de cartes d'appels, de ventes de cartes cadeaux et de revenus provenant de bornes de recharge de véhicules électriques. Les ventes de carburant pour le transport routier comprennent la vente de différents types de carburant pour le transport routier au moyen de pompes situées dans les magasins d'accommodation ou les stations de carburant automatisées de la société. Ces revenus sont comptabilisés au moment de la transaction, puisque le contrôle des biens et services est considéré comme étant transféré lorsque le client effectue le paiement et prend possession de l'article vendu.

Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences, lesquelles sont constatées à titre de produits sur la durée de l'entente, les frais de franchise initiaux, dont une portion est constatée à l'ouverture du magasin franchisé alors que les revenus restants sont reportés sur la durée estimée du contrat de franchise en question, ainsi que les commissions des agents, de même que les royautés des franchisés et des détenteurs de licences, lesquelles sont constatées périodiquement sur la base des ventes déclarées par les agents, les franchisés et les détenteurs de licences.

Les opérations de détail de la société comprennent également des revenus d'abonnement qui sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée de l'abonnement.

Pour les activités de vente en gros, la société reconnaît généralement les ventes de carburant pour le transport routier lors de la livraison à des exploitants indépendants et d'autres clients, ainsi que les ventes de marchandises et de biens à certains exploitants indépendants et franchisés effectuées à partir des centres de distribution et des installations de préparation alimentaire de la société.

Les autres revenus comprennent les ventes de carburant pour le secteur de l'aviation et de l'énergie pour les moteurs stationnaires, lesquelles sont généralement constatées lors de la livraison au client. Les autres revenus comprennent également les loyers tirés de certains contrats de location simple, qui sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du bail.

Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés exclut les droits d'accise, les revenus provenant de la vente aux clients sont comptabilisés déduction faite des droits d'accise. Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés inclut les droits d'accise, les revenus et les coûts des ventes sont présentés en incluant ces droits.

L'une des filiales détenues en propriété exclusive par la société génère des revenus provenant de la vente directe de produits du cannabis dans certains magasins corporatifs sous licence au Canada. De plus, par l'entremise de redevances de divers magasins sous licences au Canada, de la quote-part des résultats de Fire & Flower Holdings Corp. (« Fire & Flower ») (note 6) et des revenus locatifs provenant de la sous-location d'une partie de certains de ses magasins d'accommodation, la société participe indirectement à la vente de produits du cannabis.

Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur et rabais fournisseurs

Le coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur comprend principalement le coût des produits finis, des intrants et des coûts de transport engagés pour acheminer les produits au point de vente, ainsi que les coûts de logistiques internes.

La société constate les remises des fournisseurs comme une réduction du prix des produits des fournisseurs et les présente en réduction des stocks connexes et du coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur aux bilans consolidés et aux états des résultats consolidés lorsqu'il est probable que ces remises seront reçues. La société estime la probabilité en prenant en compte une variété de facteurs, y compris les quantités d'articles vendus ou achetés, les parts de marché et d'autres conditions stipulées dans les contrats. L'exactitude des estimations de la société peut être affectée par de nombreux facteurs, dont certains échappent à son contrôle, y compris les changements dans les conditions économiques et les tendances d'achat des consommateurs. Historiquement, la société n'a pas connu de différences significatives dans ses

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

prévisions par rapport aux résultats réels. Les montants reçus mais non constatés dans les résultats sont reportés et inclus aux Crédoiteurs et charges à payer ou aux Crédits reportés et autres éléments de passifs.

Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration

Les principaux éléments constituant les frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration sont la main-d'œuvre, les frais liés aux modes de paiements électroniques, les frais d'occupation, les réparations, l'entretien, les technologies de l'information et les frais généraux, excluant amortissement et perte de valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides qui peuvent être facilement convertis en argent pour un montant déterminé et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

Trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie soumise à restrictions comprend, lorsqu'applicable, des dépôts en fidéicommiss détenus par le dépositaire indépendant pour financer des acquisitions à venir ainsi que de futures dépenses en immobilisations, mais ceux-ci sont assujettis à certaines conditions de retrait.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des marchandises est généralement évalué selon la méthode du prix de détail moins une marge bénéficiaire normale. Le coût des stocks de carburant pour le transport routier est généralement déterminé selon la méthode du coût moyen.

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts constatée dans les résultats correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global (« AERG ») ou directement dans les capitaux propres.

La société utilise l'approche bilan de la méthode du report variable pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en appliquant, à la date des états financiers consolidés, selon le cas, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les différences temporelles devraient se résorber. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal leur étant relié se matérialisera.

En ce qui a trait aux participations dans les filiales et les coentreprises, les passifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, sauf si la société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et s'il est probable que celle-ci ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés découlant des différences temporelles déductibles générées par de telles participations sont revus à chaque date de clôture et sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporelle et que celle-ci se résorbera dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôts exigibles, qu'ils concernent des impôts sur les bénéfices prélevés par la même autorité fiscale et que la société a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

La société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses juridictions et il pourrait y avoir certaines positions où la détermination de l'impôt est incertaine. La société comptabilise des provisions pour positions fiscales incertaines sur la base des montants qui devraient être payés aux autorités fiscales en lien avec les positions fiscales incertaines lorsqu'il n'est pas jugé probable que l'autorité fiscale acceptera la position de la société. Lorsque le résultat final de ces questions est différent des montants comptabilisés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôts exigibles et différés dans la période au cours de laquelle cette différence est déterminée. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la charge mondiale d'impôts sur les bénéfices et d'évaluer s'il est probable qu'une autorité fiscale acceptera les positions fiscales incertaines. Au 30 avril 2023, aucune provision pour positions fiscales incertaines n'était importante pour la société.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Immobilisations corporelles, amortissement et perte de valeur

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur, et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, basé sur les périodes suivantes :

Immeubles et composantes de bâtisse	3 à 40 ans
Équipements	3 à 40 ans
Améliorations locatives	Moindre de la durée du bail et de la durée de vie utile

Les composantes des bâtisses comprennent les systèmes de climatisation et de chauffage, la plomberie et les installations électriques. Les équipements comprennent l'affichage, les équipements pétroliers, les équipements en magasins et les équipements pour les stations de recharge de véhicules électriques.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de perte de valeur lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable à leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Dans le cas où la valeur comptable des actifs excéderait leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant équivalent à l'excédent serait comptabilisée.

La société effectue une évaluation annuelle des soldes résiduels, des durées de vie utile estimatives et des méthodes d'amortissement utilisés pour les immobilisations corporelles et tout changement découlant de l'évaluation est appliqué prospectivement par la société.

Immobilisations incorporelles, amortissement et perte de valeur

Les immobilisations incorporelles, qui sont initialement comptabilisées au coût, sont composées principalement de marques de commerce, de contrats de franchises, de contrats d'approvisionnement en carburant, de droits recouvrés, de logiciels et de licences. Les licences et les marques de commerce qui ont une durée d'utilité indéterminée puisqu'elles devraient procurer des avantages économiques à la société indéfiniment ne sont pas amorties et sont soumises à un test annuel de perte de valeur lors du premier trimestre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles pourraient avoir subi une perte de valeur ou si nécessaire en raison des dates des acquisitions. Les contrats d'approvisionnement en carburant, les contrats de franchise, les droits recouvrés et les marques de commerce qui ont des durées d'utilité déterminées sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de leurs contrats respectifs. Les logiciels et les autres immobilisations incorporelles sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 15 ans. L'amortissement des immobilisations incorporelles qui ont des durées d'utilité déterminées est inclus au poste Amortissement et perte de valeur dans les états des résultats consolidés.

Goodwill

Les montants de goodwill représentent l'excédent du coût d'une entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs identifiables nets sous-jacents acquis de l'entreprise à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas amorti. Il est plutôt soumis à un test annuel de perte de valeur, lors du premier trimestre de la société, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur ou si nécessaire en raison des dates des acquisitions. Dans le cas où la valeur comptable d'une UGT excéderait sa valeur recouvrable, une perte de valeur serait comptabilisée.

Contrats de location

Déterminer si un accord est ou contient un contrat de location

Au commencement d'un contrat, la société évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, pour une certaine période de temps, en échange de considérations. Ceci est atteint si la société détient les deux éléments suivants :

- Le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé; et
- Le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Si la société détient le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé seulement pour une partie de la durée du contrat, alors ce contrat contient un contrat de location pour cette partie de sa durée.

La société détermine si un contrat contient un contrat de location à l'égard de chacune des composantes qui pourraient constituer une composante locative distincte.

La société a déterminé que certains accords avec des franchisés contiennent des composantes locatives et comptabilise donc une partie de ces accords en tant que contrats de location.

Contrats de location dans lesquels la société est locataire

Pour tous les contrats de location (sauf pour ceux qui répondent à des critères d'exception limités, voir ci-dessous), la société comptabilise des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives au bilan consolidé.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle nette des paiements de loyers futurs, actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location, s'il est facilement possible de le déterminer, ou au taux d'emprunt marginal de la société. Les paiements de loyers futurs qui sont pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative sont les suivants :

- Les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- Les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- Les sommes que la société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle;
- Le prix d'exercice de l'option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer; et
- Les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice de cette option par la société.

L'obligation locative est par la suite évaluée en augmentant la valeur comptable pour refléter les intérêts sur l'obligation locative et en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de loyers effectués. Les dépenses d'intérêts sont comptabilisées au poste des Frais financiers aux états des résultats consolidés pendant la durée du contrat de location de manière à correspondre à l'application, au solde de l'obligation locative, d'un taux d'intérêt constant pour chaque période.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût en tenant compte des éléments suivants :

- Le montant initial de l'obligation locative;
- Le cas échéant, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- Le cas échéant, les coûts directs initiaux; et
- Le cas échéant, les coûts de remise en état du bien sous-jacent.

Par la suite, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût moins l'amortissement et perte de valeur cumulés et sont amortis sur le moindre de la durée du contrat ou de la durée d'utilité du bien sous-jacent. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de perte de valeur lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable à leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT.

Les avantages incitatifs à la location sont pris en compte dans l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation ni des obligations locatives, ni des actifs au titre de droits d'utilisation. Les paiements leur étant liés sont comptabilisés au poste des Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration aux états des résultats consolidés lors de la période au cours de laquelle se produit la situation qui est à l'origine de ces paiements.

En ce qui concerne les contrats de location à court terme (d'une durée de 12 mois ou moins) ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur (par exemple les ordinateurs personnels et le mobilier de bureau), la société comptabilise les frais locatifs selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. Ces frais sont présentés au poste des Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration aux états des résultats consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

La société réévalue l'obligation locative (et ajuste l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant) dans les cas suivants :

- Il y a un changement dans la durée du contrat de location, l'appréciation d'une option d'achat ou les pénalités de résiliation, auquel cas la société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé; et
- Il y a un changement dans les paiements de loyers futurs à la suite d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements ou dans les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle, auquel cas la société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du même taux d'actualisation que pour l'établissement initial de l'obligation.

Pour déterminer la durée du contrat de location, la société tient compte de tous les faits et circonstances faisant que le preneur a un avantage économique à exercer l'option de prolongation ou à ne pas exercer l'option de résiliation. La société ne tient compte des options de prolongation (ou des périodes assujetties à des options de résiliation) que si elle a la certitude raisonnable de prolonger (ou de ne pas résilier) le contrat de location. La durée du contrat de location est réévaluée s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui a une incidence sur son évaluation et qui dépend de la volonté de la société.

Contrats de location dans lesquels la société est bailleur

Si les modalités du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent, le contrat est classé en tant que contrat de location-financement. S'il est établi que le contrat dont la société est le bailleur est un contrat de location-financement, la société comptabilise la valeur actualisée des montants que le preneur doit payer à titre d'investissement net de la société dans le contrat de location, sous le poste Autres actifs au bilan consolidé. Pour évaluer l'investissement net dans le contrat de location par la suite, la société augmente la valeur comptable pour refléter les revenus d'intérêts afin de produire un taux de rendement périodique constant et réduit la valeur comptable de l'investissement net pour refléter les paiements de loyers reçus.

Lorsque la société sert de bailleur intermédiaire, elle comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location en tant que contrats distincts. Le bailleur intermédiaire doit classer le contrat de sous-location en tant que contrat de location-financement ou de contrat de location simple en se basant sur l'actif au titre du droit d'utilisation découlant du contrat de location principal.

Si les modalités du contrat de location ne transfèrent pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent, le contrat est classé en tant que contrat de location simple. Les paiements reçus dans le cadre de contrats de location simple sont comptabilisés sous le poste Chiffre d'affaires selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location concerné aux états des résultats consolidés.

Frais de financement

Les frais de financement liés aux emprunts à terme et aux titres de créance sont inclus dans la valeur comptable initiale de la dette correspondante et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui est basée sur les flux de trésorerie estimés sur la durée de vie prévue du passif. Les frais de financement liés aux facilités de crédit sont inclus dans les Autres actifs et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie prévue de l'entente sous-jacente.

Régime de rémunération et autres paiements fondés sur des actions

Les coûts de rémunération fondée sur des actions sont évalués à la date de l'octroi en fonction de la méthode fondée sur la juste valeur.

La juste valeur des options d'achat d'actions est constatée sur la période d'acquisition de chaque tranche d'acquisition à titre de coût de rémunération avec une augmentation correspondante au surplus d'apport, compte tenu du nombre d'octrois qui devraient ultimement être acquis. À la levée des options d'achat d'actions, le surplus d'apport correspondant est transféré au capital-actions.

Le coût du régime d'unités d'actions et le passif afférent sont comptabilisés linéairement sur la période d'acquisition correspondante sur la base de la juste valeur de marché des actions de la société et de la meilleure estimation du nombre d'unités d'actions qui seront ultimement payables. Le passif ainsi enregistré est ajusté à chaque période pour refléter toute variation de la juste valeur des actions de la société et tout ajustement des extinctions prévues.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Avantages sociaux futurs

La société comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite de ses employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Pour les régimes à prestations définies, la société a retenu les conventions comptables suivantes :

- Les obligations au titre des prestations et le coût des prestations de retraite constituées par les salariés actifs sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services et les charges de retraite sont constatées dans les résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés actifs. Les calculs tiennent compte des hypothèses considérées par la direction comme étant les plus probables concernant la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés;
- Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur;
- Les gains actuariels et les pertes actuarielles s'expliquent par les augmentations ou les diminutions de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies découlant des changements aux hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience. Les gains actuariels et les pertes actuarielles sont comptabilisés immédiatement dans les AERG sans incidence sur le bénéfice net;
- Les coûts des services passés sont enregistrés dans les résultats à la première des dates suivantes :
 - La date de modification ou de réduction du régime;
 - La date à laquelle la société comptabilise les frais de restructuration ou d'indemnité de cessation d'emploi correspondants; et
- Les intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies correspondent au passif (à l'actif) net au titre des prestations définies multiplié par le taux d'actualisation et sont inclus dans les frais financiers.

Pour les régimes à cotisations déterminées, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la société est tenue de verser en échange des services rendus par les salariés.

La valeur actualisée des obligations de retraite dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont déterminés sur une base actuarielle en utilisant un certain nombre d'hypothèses. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations de retraite. La société détermine le taux d'actualisation approprié à la fin de chaque exercice. Il s'agit du taux utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qui devraient être nécessaires pour régler les obligations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la société considère les taux d'intérêt d'obligations de sociétés de haute qualité qui sont libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et qui ont une échéance se rapprochant de celle de l'obligation de retraite concernée.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que la société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liés à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

La valeur actuelle des provisions dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont évalués sur une base régulière en utilisant un certain nombre d'hypothèses, y compris le taux d'actualisation, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation et le nombre d'années jusqu'au règlement de la provision. Toute modification de ces hypothèses ou des réglementations gouvernementales aura une incidence sur la valeur comptable des provisions. Lorsque les flux de trésorerie réels sont différents des montants initialement comptabilisés, ces différences ont une incidence sur les résultats de la période au cours de laquelle le paiement est effectué. Historiquement, la société n'a pas connu de différences significatives dans ses prévisions par rapport aux résultats réels.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Coûts environnementaux

La société constate une provision pour les frais estimatifs futurs de réhabilitation de sites afin de satisfaire aux normes gouvernementales pour ses sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur l'expérience antérieure de la société en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'état de la contamination des sites, l'emplacement des sites et l'expérience des entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent principalement aux coûts futurs estimatifs d'enlèvement des réservoirs souterrains de carburant et sont fondées sur l'expérience antérieure de la société dans ce domaine, la durée de vie utile estimative du réservoir, la durée restante des baux pour les réservoirs installés sur des propriétés louées, les estimations externes et les exigences réglementaires des gouvernements. Lorsqu'un réservoir de carburant est installé, un passif actualisé est comptabilisé à la valeur actuelle de l'obligation liée à la mise hors service de l'immobilisation et la valeur de l'immobilisation correspondante est augmentée du même montant. Afin de déterminer le passif initial à comptabiliser, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

À la suite de la constatation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable du passif est accrue de manière à tenir compte de l'écoulement du temps, puis ajustée selon les variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou de l'échéancier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation.

Obligations relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail

Aux États-Unis, en Irlande et au Canada en particulier, la société a recours à l'autoassurance pour couvrir certaines pertes relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail. Le coût ultime attendu actualisé de réclamations engagées à la date du bilan consolidé est reconnu à titre de passif. Ce coût est estimé sur la base des données historiques de la société et d'évaluations actuarielles. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée seulement lorsqu'un plan formel et détaillé de restructuration existe et que le plan a débuté ou que les principales caractéristiques du plan ont été communiquées aux personnes concernées. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs a été calculée en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Un plan formel et détaillé inclut habituellement :

- L'identification de l'entreprise ou la partie de l'entreprise concernée;
- Les principaux sites affectés;
- Les détails relatifs aux salariés affectés;
- L'échéancier de la restructuration; et
- Les charges qui devront être engagées.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

La société a effectué les classements suivants de ses actifs et passifs financiers :

Actifs et passifs financiers	Classement	Évaluation subséquente ⁽¹⁾	Classement des gains et pertes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Trésorerie soumise à restrictions	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Débiteurs	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Dépôts indexés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur	Bénéfice net
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net (sauf si la juste valeur par le biais des AERG est retenue) ⁽²⁾	Juste valeur	Bénéfice net (AERG non sujets à reclassement au bénéfice net si ce choix est effectué)
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur	Bénéfice net
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures d'investissement net et comme couverture de flux de trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net assujettie aux exigences de la comptabilité de couverture	Juste valeur	AERG sujets à reclassement au bénéfice net
Dette bancaire et dette à long terme	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net

(1) L'évaluation initiale des débiteurs est au prix de transaction tandis que pour tous les autres actifs et passifs financiers, l'évaluation initiale est faite à la juste valeur.

(2) La société a fait le choix de classer certains de ses investissements actuels en instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des AERG.

Couverture et instruments financiers dérivés

La société applique les exigences générales de la comptabilité de couverture d'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Dépôts indexés

La société participe à des activités commerciales afin d'ajouter de la flexibilité à sa chaîne d'approvisionnement en carburant pour le transport routier grâce à des contrats de dépôts indexés liés aux prix du carburant pour le transport routier (« dépôts indexés sur les matières premières »). Les dépôts indexés sur les matières premières sont comptabilisés à la juste valeur dans les Autres actifs financiers à court terme aux bilans consolidés et classés à la juste valeur par le biais du résultat net, tandis que les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur.

Jusqu'au 19 avril 2023, la société prenait également part à des contrats de dépôts indexés afin de gérer les risques actuels et prévus liés aux variations de la juste valeur de marché des unités d'actions et des unités d'actions différées (« UAD ») octroyées par la société (« dépôts indexés liés aux unités d'actions »). Les dépôts indexés liés aux unités d'actions étaient comptabilisés à la juste valeur dans les Débiteurs et Autres actifs aux bilans consolidés.

La société a documenté et désigné les dépôts indexés liés aux unités d'actions comme éléments de couverture de flux de trésorerie de la transaction de règlement en espèces prévue des unités d'actions et des UAD octroyées. La société a déterminé que les dépôts indexés liés aux unités d'actions représentaient une couverture efficace lors de la mise en place de la couverture et pendant la durée du contrat de dépôt indexé. Les variations de la juste valeur étaient initialement comptabilisées dans les AERG et subséquemment reclassées au bénéfice net consolidé au moment de la comptabilisation de la variation de la juste valeur des unités d'actions et des UAD au bénéfice net consolidé.

Swaps sur rendement total

La société a recours à des swaps sur rendement total afin de gérer les risques actuels et prévus liés aux variations de la juste valeur de marché des unités d'actions et des unités d'actions différées (« UAD ») octroyées par la société (« swaps sur rendement total liés aux unités d'actions »). Au 30 avril 2023, les swaps sur rendement total liés aux unités d'actions étaient comptabilisés à la juste valeur dans les Autres actifs financiers à court terme et Autres actifs financiers à long terme au bilan consolidé.

La société a documenté et désigné les swaps sur rendement total liés aux unités d'actions comme éléments de couverture de flux de trésorerie de la transaction de règlement en espèces prévue des unités d'actions et des UAD octroyées. La société a déterminé que les swaps sur rendement total liés aux unités d'actions représentent une couverture efficace lors de la mise en

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

place de la couverture et pendant la durée des swaps sur rendement total liés aux unités d'actions. Les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les AERG et subséquemment reclassées au bénéfice net consolidé au même moment où la variation de la juste valeur des unités d'actions et des UAD est comptabilisée dans le bénéfice net consolidé. Lorsque la société s'attend à ce que la transaction prévue ne se réalise pas, les gains, pertes, produits ou charges rattachés à l'élément de couverture qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les AERG par suite de l'application de la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période visée par les états financiers consolidés dans les Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration.

Swaps sur carburant et contrats à terme sur le carburant

La société a recours à des swaps sur carburant pour gérer le risque lié aux prix du carburant pour le transport routier et utilise des contrats à terme sur le carburant pour gérer le risque de prix associé aux dépôts indexés sur les matières premières. La variation de la juste valeur de ces swaps et de ces contrats à terme est comptabilisée au poste Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur dans les états des résultats consolidés.

Dette à long terme libellée en devises étrangères désignée

La société désigne une portion de sa dette à long terme à titre d'instruments de couverture du risque de change sur son investissement net dans certaines de ses opérations étrangères. Ainsi, les gains et les pertes liés à la conversion des dettes désignées, qui sont considérés comme une couverture efficace, sont comptabilisés dans les AERG afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion des investissements nets correspondants.

Swaps de taux d'intérêt et multidevises

La société désigne des swaps multidevises à titre d'instruments de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations étrangères. Ainsi, la portion efficace des changements de juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt et multidevises est comptabilisée dans les AERG afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de l'investissement net de la société dans ses opérations étrangères.

Dérivés financiers sur devises

Occasionnellement, la société utilise des dérivés financiers sur devises pour gérer le risque de change lié aux déboursés prévus dans une devise étrangère, y compris en relation avec son programme de papier commercial aux États-Unis (note 22). Les gains et les pertes de change résultant de la variation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés sont constatés dans les états des résultats consolidés à titre de gain ou perte de change à moins qu'ils n'aient été désignés comme faisant partie de relations de couverture.

La société désigne ses contrats de change à terme euro / dollar américain (note 20) comme couverture de plusieurs types de risques en divisant théoriquement ces contrats de change à terme, le dollar canadien étant imputé comme monnaie de base pour deux dérivés notionnels.

Les contrats de change à terme notionnels euro / dollar canadien sont désignés à titre d'instruments de couverture de flux de trésorerie du risque de change associé à un engagement ferme pour l'acquisition d'une entreprise dans une devise étrangère. Ainsi, la portion efficace des changements de juste valeur de ces contrats de change à terme est comptabilisée dans les AERG jusqu'à la date du regroupement d'entreprise.

Les contrats de change à terme notionnels dollar canadien / dollar américain sont désignés à titre d'instruments de couverture du risque de change lié à l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis. Ainsi, la portion efficace des changements de juste valeur de ces contrats de change à terme est comptabilisée dans les AERG afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de l'investissement net de la société dans ses opérations étrangères.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Accords de fixation de taux d'intérêt et swaps de taux d'intérêt à départ différé

De temps à autre, la société utilise des accords de fixation de taux d'intérêt et/ou des swaps de taux d'intérêt à départ différé pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux titres de créance qu'elle prévoit émettre. Elle considère ces accords de fixation de taux d'intérêt et ces swaps de taux d'intérêt à départ différé comme des éléments de couverture des flux de trésorerie liés aux taux d'intérêt prévus relativement à l'émission de titres de créance. Ainsi, les variations de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés sont comptabilisées dans les AERG. Les gains et les pertes réalisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les frais financiers sur les mêmes périodes, à mesure que la charge d'intérêts sur la dette est imputée aux résultats.

Garanties

Une garantie s'entend d'un contrat ou d'une convention d'indemnisation qui peut éventuellement obliger la société à faire des paiements à un tiers en fonction d'événements futurs. Ces paiements dépendent soit des changements dans un élément sous-jacent ou autres variables liés à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, soit de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une tierce partie. Il peut aussi s'agir d'une garantie indirecte des dettes d'une autre partie. Les garanties sont initialement constatées à la juste valeur et sont ultérieurement réévaluées lorsqu'une perte devient probable.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond au total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs engagés ou pris en charge et des instruments de capitaux propres émis par la société en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition directs sont constatés dans les résultats au moment où ils sont engagés.

Le goodwill découlant du regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif et initialement évalué au coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Si, après réévaluation, la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent (« goodwill négatif ») est immédiatement comptabilisé en résultats.

Déterminer la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge exige du jugement et l'utilisation d'hypothèses qui, si elles sont modifiées, peuvent affecter les états des résultats consolidés et les bilans consolidés.

Les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont alloués aux UGT aux fins de l'allocation du prix d'achat et du test de dépréciation en fonction du niveau le plus bas où la direction examine les résultats, niveau qui n'est pas plus élevé que le secteur d'exploitation. La répartition est faite à ces UGT, qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises et dans lesquelles le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont pris naissance.

Les résultats des entreprises acquises sont inclus aux états des résultats consolidés à compter de leur date respective d'acquisition.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Normes comptables récemment publiées mais non encore appliquées

Modifications d'IAS 1 Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)*. Les modifications clarifient que le classement de passifs comme courants ou non courants doit être basé sur les droits qui existent à la date de clôture. En ce qui concerne le classement d'éléments non courants, les modifications retirent l'exigence selon laquelle le droit de différer le règlement ou le renouvellement d'un passif pendant au moins 12 mois doit être inconditionnel. Un tel droit doit plutôt être substantiel et doit exister à la date de clôture. Les modifications clarifient également la définition d'un règlement et fournissent des situations qui seraient considérées comme un règlement de passif. En octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives (Modifications d'IAS 1)*. Ces modifications supplémentaires clarifient comment traiter les effets sur le classement et les informations à fournir des clauses restrictives qui doivent être respectées par l'entité à la date de clôture ou avant celle-ci ainsi que des clauses restrictives qui doivent être respectées par l'entité seulement après la date de clôture.

La société appliquera ces modifications à compter du 29 avril 2024 et ne s'attend pas à ce que celles-ci aient une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Un certain nombre supplémentaire de nouvelles normes ou modifications aux normes et interprétations entreront en vigueur pour l'exercice débutant le 1^{er} mai 2023 ou subséquemment. La société ne s'attend pas à ce que ces nouvelles normes ou modifications aient une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

La société a fait les acquisitions d'entreprises suivantes :

2023

Acquisition de Cape D'Or Holdings Limited, Barrington Terminals Limited et d'autres sociétés d'investissement liées

Le 30 août 2022, la société a réalisé l'acquisition de l'ensemble des actions émises et en circulation de Cape D'Or Holdings Limited, Barrington Terminals Limited ainsi que d'autres sociétés d'investissement liées, qui exploitent, dans la région de l'Atlantique au Canada, un réseau indépendant de magasins d'accommodation et de vente de carburant sous les marques de commerce d'Esso, de Go! Stores et de Wilsons Gas Stops (collectivement « Wilsons »). Le réseau Wilsons comprend 79 magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant, 2 sites détenus par l'entreprise et opérés par des exploitants indépendants, 137 sites contrôlés et opérés par des exploitants indépendants, ainsi qu'un terminal de carburant situé à Halifax, au Canada. La transaction a été réglée pour une contrepartie de 280,9 \$ CA (215,3 \$), financée au moyen de la trésorerie disponible.

Dans le cadre de l'obtention de l'approbation du Bureau de la concurrence (Canada) pour la transaction, la société a conclu un accord de consentement avec le commissaire de la concurrence pour céder 34 magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant, 1 site détenu par l'entreprise et opéré par un exploitant indépendant, et 12 sites contrôlés et opérés par des exploitants indépendants sur l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, au Canada. À compter de la date d'acquisition, les actifs et les passifs liés aux sites à céder étaient classés comme étant détenus en vue de la vente au bilan consolidé. Le 1^{er} mars 2023, la société a conclu la cession de ces sites ainsi que de cinq sites additionnels qui sont contrôlés et opérés par des exploitants indépendants pour une contrepartie de 59,2 \$. De plus, la contrepartie comprend une contrepartie conditionnelle à recevoir basée sur la performance future des sites cédés et qui pourra s'élever jusqu'à un montant maximum de 8,5 \$. La société a évalué que la juste valeur de la contrepartie conditionnelle à recevoir n'était pas significative.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Les appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour l'acquisition de Wilsons sont les suivantes :

	Appréciation préliminaire	Ajustements	Appréciation finale
	\$	\$	\$
Actifs identifiables acquis			
Actifs à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,7	3,5	7,2
Débiteurs	16,0	(8,2)	7,8
Stocks	9,3	(0,6)	8,7
Frais payés d'avance	0,7	(0,2)	0,5
Actifs détenus en vue de la vente ^(a)	26,4	38,5	64,9
	56,1	33,0	89,1
Immobilisations corporelles	70,1	9,6	79,7
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	0,6	0,6
Immobilisations incorporelles	17,2	12,6	29,8
Autres actifs	0,7	—	0,7
Impôts différés	3,0	(3,0)	—
Actifs identifiables totaux	147,1	52,8	199,9
Passifs pris en charge			
Passifs à court terme			
Créditeurs et charges à payer	34,6	(4,8)	29,8
Provisions à court terme	—	0,1	0,1
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	4,6	(3,0)	1,6
Portion à court terme de la dette à long terme	52,6	(0,3)	52,3
Portion à court terme des obligations locatives	—	0,1	0,1
	91,8	(7,9)	83,9
Obligations locatives	—	0,5	0,5
Provisions à long terme	6,0	(4,1)	1,9
Crédits reportés et autres éléments de passifs	0,3	—	0,3
Impôts différés	—	12,1	12,1
Passifs totaux pris en charge	98,1	0,6	98,7
Actifs identifiables nets acquis	49,0	52,2	101,2
Goodwill^(a)	164,0	(49,9)	114,1
Contrepartie totale	213,0	2,3	215,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(3,7)	(3,5)	(7,2)
Flux de trésorerie nets liés à l'acquisition	209,3	(1,2)	208,1

(a) Les actifs détenus en vue de la vente incluent du goodwill pour un montant de 29,7 \$ dans l'Appréciation finale (néant dans l'Appréciation préliminaire).

Le 30 août 2022, la société a remboursé la totalité des emprunts de Wilsons pour un montant de 52,3 \$. L'acquisition de Wilsons a été conclue dans le but d'étendre les parts de marché de la société et a généré un goodwill principalement en raison de la valeur stratégique des sites acquis pour la société. Aucun goodwill lié à cette transaction n'a été déductible aux fins fiscales. Depuis la date d'acquisition, les revenus et le bénéfice net relatifs à cette acquisition se sont élevés à 386,6 \$ et 4,2 \$, respectivement.

Acquisition de True Blue Car Wash LLC (« True Blue »)

Le 8 février 2023, la société a acquis la totalité des parts de True Blue Car Wash LLC (« True Blue »). True Blue opère 65 stations de lave-autos express sous les marques Clean Freak et Rainstorm, dans les régions du Midwest et du sud-ouest des États-Unis. La transaction a été réglée pour une contrepartie de 302,2 \$, et est assujettie à des ajustements postérieurs à la clôture. La transaction a été financée au moyen des sommes disponibles dans le cadre du programme de papier commercial aux États-Unis de la société (note 22) et de la trésorerie disponible.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Compte tenu du calendrier et de la taille de cette transaction, la société n'a pas encore terminé son évaluation de la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et du goodwill liés à cette acquisition, concernant principalement les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, les immobilisations incorporelles, les obligations locatives et les impôts différés. Les estimations préliminaires sont donc sujettes à des ajustements de la juste valeur des actifs, des passifs et du goodwill jusqu'à ce que le processus soit terminé.

Les appréciations préliminaires de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour l'acquisition de True Blue sur la base des justes valeurs estimées à la date d'acquisition et des informations disponibles à la date de publication des présents états financiers consolidés sont les suivantes :

	\$
Actifs corporels acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,4
Débiteurs	0,3
Stocks	0,2
Frais payés d'avance	0,3
Immobilisations corporelles	43,5
Actifs au titre des droits d'utilisation	183,8
Autres actifs	0,2
<u>Actifs corporels totaux</u>	<u>231,7</u>
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	9,3
Dette à long terme	92,2
Obligations locatives	182,8
<u>Passifs totaux pris en charge</u>	<u>284,3</u>
<u>Actifs corporels nets acquis</u>	<u>(52,6)</u>
Immobilisations incorporelles	38,5
<u>Goodwill</u>	<u>316,3</u>
Contrepartie totale	302,2
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis</u>	<u>(3,4)</u>
<u>Flux de trésorerie nets liés à l'acquisition</u>	<u>298,8</u>

Le 30 août 2022, la société a remboursé la totalité des emprunts de True Blue pour un montant de 92,2 \$. L'acquisition de True Blue a été conclue dans le but d'étendre les parts de marché de la société liées à ses opérations de lave-autos et a généré un goodwill principalement en raison de la valeur stratégique des sites acquis pour la société. La société prévoit que tout le goodwill lié à cette transaction sera déductible aux fins fiscales. Depuis la date d'acquisition, les revenus et le bénéfice net relatifs à cette acquisition se sont élevés à 18,9 \$ et 1,0 \$, respectivement.

Acquisition de Big Red Stores

Le 17 avril 2023, la société a acquis 45 magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque Big Red Stores et situés dans l'État de l'Arkansas, aux États-Unis. La transaction a été réglée pour un montant de 285,7 \$ et est assujettie à des ajustements postérieurs à la clôture. La transaction a été financée au moyen de la trésorerie disponible et des facilités de crédit existantes de la société.

Compte tenu du calendrier et de la taille de cette transaction, la société n'a pas encore terminé son évaluation de la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et du goodwill liés à cette acquisition, concernant principalement les immobilisations corporelles et les impôts différés. Les estimations préliminaires sont donc sujettes à des ajustements de la juste valeur des actifs, des passifs et du goodwill jusqu'à ce que le processus soit terminé.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Les appréciations préliminaires de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour l'acquisition de Big Red Stores sur la base des justes valeurs estimées à la date d'acquisition et des informations disponibles à la date de publication des présents états financiers consolidés sont les suivantes :

	\$
Actifs corporels acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1
Débiteurs	0,2
Stocks	5,3
Immobilisations corporelles	122,1
<u>Actifs corporels totaux</u>	<u>127,7</u>
Passifs pris en charge	
Provisions	0,9
<u>Passifs totaux pris en charge</u>	<u>0,9</u>
<u>Actifs corporels nets acquis</u>	<u>126,8</u>
<u>Goodwill</u>	<u>158,9</u>
Contrepartie totale	285,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(0,1)
<u>Flux de trésorerie nets liés à l'acquisition</u>	<u>285,6</u>

L'acquisition de Big Red Stores a été conclue dans le but d'étendre les parts de marché de la société et a généré un goodwill principalement en raison de la valeur stratégique des sites acquis pour la société. La société prévoit que tout le goodwill lié à cette transaction sera déductible aux fins fiscales. Depuis la date d'acquisition, les revenus et le bénéfice net relatifs à cette acquisition se sont élevés à 7,7 \$ et 0,2 \$, respectivement.

Sur une base pro forma, si la société avait conclu les acquisitions du réseau Wilsons, de True Blue et de Big Red Stores au début de son exercice, le chiffre d'affaires total et le bénéfice net total de la société se seraient élevés à 72 516,7 \$ et 3 116,8 \$, respectivement.

Autres acquisitions

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2023, la société a aussi fait l'acquisition de 17 magasins corporatifs, incluant l'acquisition de 10 magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque Dion's Quik Chik et situés dans l'État de la Floride, aux États-Unis. La société est propriétaire de la bâtisse et du terrain pour sept sites, est propriétaire de la bâtisse alors qu'elle loue le terrain pour sept sites et loue la bâtisse et le terrain pour les autres sites. Ces transactions ont été réglées pour une contrepartie totale de 63,5 \$, incluant une contrepartie en espèces de 54,6 \$ financée à même la trésorerie disponible et une contrepartie à payer de 8,9 \$. Compte tenu du moment de certaines de ces acquisitions, la société n'a toujours pas complété son évaluation de la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et du goodwill qui en résulte.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente les appréciations préliminaires de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour ces acquisitions, basées sur les justes valeurs estimées à la date d'acquisition et sur l'information disponible à la date de publication des présents états financiers consolidés :

	\$
Actifs corporels acquis	
Stocks	2,0
Frais payés d'avance	0,1
Immobilisations corporelles	19,3
Actifs au titre de droits d'utilisation	16,5
<u>Actifs corporels totaux</u>	<u>37,9</u>
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	0,7
Provisions	0,3
Obligations locatives	16,4
<u>Passifs totaux pris en charge</u>	<u>17,4</u>
<u>Actifs corporels nets acquis</u>	<u>20,5</u>
Goodwill	43,0
<u>Contrepartie totale</u>	<u>63,5</u>
<u>Contrepartie à payer</u>	<u>(8,9)</u>
<u>Flux de trésorerie nets liés aux acquisitions</u>	<u>54,6</u>

La société a effectué ces acquisitions afin d'accroître ses parts de marché et celles-ci ont généré un goodwill principalement en raison de la valeur stratégique des magasins acquis pour la société. La société estime que la quasi-totalité du goodwill relatif à ces transactions sera déductible aux fins fiscales. Depuis la date d'acquisition, le chiffre d'affaires et le bénéfice net relatifs à ces magasins se sont élevés à 17,7 \$ et 0,9 \$, respectivement. Étant donné la taille et la nature de ces acquisitions, l'information financière disponible ne permet pas de présenter fidèlement le chiffre d'affaires et le bénéfice net pro forma de la société comme si elle avait réalisé ces acquisitions au début de son exercice.

Engagements pour des acquisitions d'entreprises

Le 16 mars 2023, la société a conclu une offre ferme et irrévocable pour acquérir 2 193 sites de TotalEnergies SE pour une contrepartie en espèces d'approximativement 3 100,0 € (3 400,0 \$). Les actifs en lien avec le commerce de détail inclus dans l'acquisition proposée couvrent 1 195 sites en Allemagne, 566 sites en Belgique, 387 sites aux Pays-Bas, et 45 sites au Luxembourg, dont 1 495 sites sont détenus de façon corporative et 698 sites sont détenus par des exploitants indépendants. Pour les mêmes sites inclus dans l'acquisition proposée, 12 % sont opérés de façon corporative alors que 88 % sont opérés par des exploitants indépendants. L'acquisition proposée représenterait 100 % des actifs en lien avec le commerce de détail de TotalEnergies SE en Allemagne et aux Pays-Bas ainsi qu'une participation de 60 % pour les entités belges et luxembourgeoises. Subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 30 avril 2023, et à l'issue du processus d'information et de consultation impliquant les instances représentatives des employés à l'échelle européenne en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg, TotalEnergies SE a accepté l'offre de la société, ce qui mènera à la conclusion d'accords définitifs. La société prévoit conclure la transaction avant la fin de l'année civile 2023 et elle reste assujettie aux conditions de clôture habituelles et aux approbations réglementaires. La transaction serait financée en utilisant la trésorerie disponible, les facilités de crédits existantes, le programme de papier commercial aux États-Unis, et de nouveaux prêts à terme de la société (note 22). Afin de mitiger le risque de change avec l'euro, la société a conclu des contrats de change à terme avec des institutions financières pour une portion de la contrepartie, soit 1 600,0 € (note 20).

Le 27 avril 2023, la société a conclu une entente définitive pour acquérir 112 magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque MAPCO et situés dans les États de l'Alabama, de la Géorgie, du Kentucky, du Mississippi, et du Tennessee, aux États-Unis. L'entente comprend également des terrains excédentaires et une flotte logistique. La transaction serait financée en utilisant la trésorerie disponible, les facilités de crédits existantes, incluant le programme de papier commercial aux États-Unis de la société (note 22). La société prévoit conclure la transaction dans la seconde moitié de l'année civile 2023 et celle-ci est assujettie aux conditions de clôture habituelles et aux approbations réglementaires.

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2023, des frais d'acquisition de 13,7 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non réalisées et en cours.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

2022

Au cours de l'exercice terminé le 24 avril 2022, la société a fait l'acquisition de 74 magasins corporatifs, incluant les acquisitions suivantes :

- 35 magasins opérant sous la bannière Porter's, situés principalement dans les États de l'Oregon et de Washington, aux États-Unis ;
- 19 magasins opérant sous la bannière Pic Quik, situés dans l'État du Nouveau-Mexique, aux États-Unis ;
- 9 magasins opérant sous la bannière Londis, situés en Irlande.

De plus, la société a acquis 17 magasins opérés par des exploitants indépendants sous la bannière Purple Cow, situés dans le sud-est des États-Unis, 22 contrats d'approvisionnement en carburant ainsi qu'une petite entreprise se spécialisant dans les solutions technologiques pour les détaillants et les magasins d'accommodation.

À la suite de ces acquisitions, la société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 40 sites, loue le terrain et la bâtisse pour 44 sites et est propriétaire de la bâtisse alors qu'elle loue le terrain pour 7 sites.

Ces transactions ont été effectuées pour une contrepartie totale de 306,9 \$, incluant une contrepartie en espèces de 299,4 \$ financée à même les liquidités disponibles, une contrepartie à long terme à payer de 4,0 \$ et une contrepartie conditionnelle de 3,5 \$ pour laquelle le montant maximal du paiement a été reconnu. Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2023, la société a payé 0,8 \$ en lien avec cette contrepartie conditionnelle et il n'y a eu aucun changement dans le montant prévu du paiement. Pour l'exercice terminé le 24 avril 2022, des frais d'acquisition de 6,7 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non réalisées et en cours.

Le tableau qui suit présente les appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour ces acquisitions :

	\$
Actifs identifiables acquis	
Trésorerie et équivalentes de trésorerie	1,0
Stocks	10,1
Frais payés d'avance	0,7
Immobilisations corporelles	73,0
Actifs au titre de droits d'utilisation	63,2
Immobilisations incorporelles	26,4
Autres actifs	0,2
<u>Actifs identifiables totaux</u>	<u>174,6</u>
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	2,1
Provisions	2,1
Obligations locatives	65,6
Crédits reportés et autres éléments de passifs	3,6
<u>Passifs totaux pris en charge</u>	<u>73,4</u>
<u>Actifs identifiables nets acquis</u>	<u>101,2</u>
<u>Goodwill</u>	<u>205,7</u>
Contrepartie totale	306,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(1,0)
Contrepartie à payer	(4,0)
Contrepartie conditionnelle à payer	(3,5)
<u>Flux de trésorerie nets liés aux acquisitions</u>	<u>298,4</u>

La société a effectué ces acquisitions afin d'accroître ses parts de marché et celles-ci ont généré un goodwill principalement en raison de la valeur stratégique des magasins acquis pour la société. La quasi-totalité du goodwill relatif à ces transactions a été déductible aux fins fiscales. De plus, au cours de l'exercice 2022, la société a versé une contrepartie conditionnelle de 25,0 \$ en lien avec une acquisition d'entreprise antérieure, pour des flux de trésorerie nets totaux liés aux acquisitions d'entreprises de 323,4 \$ pour l'exercice terminé le 24 avril 2022.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

5. CESSION D'ACTIVITÉS ET DÉCONSOLIDATION DE FILIALES

2023

Cession d'activités

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2023, alors que l'examen stratégique de son réseau s'est poursuivi, la société a complété la vente de 40 sites situés aux États-Unis à de multiples acheteurs pour une contrepartie en espèces de 50,0 \$, résultant en un gain de 17,5 \$ qui est inclus au poste Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs à l'état des résultats consolidés. De plus, la société a conclu la vente de sept sites situés aux États-Unis qui étaient classés comme étant détenus en vue de la vente au 24 avril 2022, pour une contrepartie en espèces de 6,0 \$, donnant lieu à un gain de 1,7 \$ qui est inclus au poste Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs à l'état des résultats consolidés. Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2023, la vente de quatre sites qui étaient classés comme détenus en vue de la vente au 24 avril 2022 n'a plus été jugée hautement probable à la suite de la résiliation des contrats de vente leur étant associés et l'incidence de leur reclassification n'a pas été importante pour la société.

Veillez vous référer à la note 4 pour plus d'informations sur les sites qui ont été cédés dans le cadre de l'acquisition d'entreprise du réseau Wilsons.

2022

Cession d'activités

Le 22 mars 2021, la société a conclu une entente visant la vente de 48 magasins situés en Oklahoma, aux États-Unis, à Casey's General Stores Inc. À la même date, et sur la base des résultats d'un examen stratégique de son réseau, la société a annoncé son intention de vendre certains magasins répartis dans 28 États aux États-Unis et dans 6 provinces au Canada.

Au cours de l'exercice terminé le 24 avril 2022, la société a complété l'entente avec Casey's General Stores Inc. pour la vente de 48 magasins ainsi que la vente de 190 magasins à de multiples acheteurs. Ces transactions ont été conclues pour une contrepartie totale en espèces de 238,8 \$ et ont généré un gain de 49,4 \$, qui est inclus au poste Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs à l'état des résultats consolidés. Au 24 avril 2022, les actifs et les passifs de 11 magasins aux États-Unis respectaient les critères de classement comme actifs détenus en vue de la vente, puisqu'ils étaient assujettis à des contrats de vente avec de multiples acheteurs. Les actifs et passifs suivants étaient classés comme détenus en vue de la vente en lien avec ces transactions :

	\$
Actifs	
Stocks	1,4
Immobilisations corporelles	3,8
Actifs au titre de droits d'utilisation	1,7
Immobilisations incorporelles	0,2
Goodwill	2,2
	<u>9,3</u>
Passifs	
Obligations locatives	1,3
Provisions	0,2
	<u>1,5</u>

Au cours de l'exercice terminé le 24 avril 2022, suite à la finalisation du processus de vente, un critère de classement comme actifs détenus en vue de la vente n'était plus respecté pour 66 magasins aux États-Unis et 31 magasins au Canada puisque la société a déterminé que leur vente n'était plus hautement probable. Par conséquent, un montant de 12,6 \$ a été enregistré au poste Amortissement et perte de valeur à l'état des résultats consolidés pour reconnaître l'amortissement qui aurait été comptabilisé si ces magasins n'avaient pas été classés comme actifs détenus en vue de la vente ainsi que pour porter la valeur comptable de certains magasins à leur valeur recouvrable.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Déconsolidation et perte de valeur du placement de la société dans ses filiales russes

Le 8 avril 2022, conséquemment aux événements géopolitiques qui ont mené à l'imposition de sanctions économiques par et contre la Russie, ainsi qu'aux développements suivant l'annonce de la société de la suspension des opérations de ses 38 magasins situés en Russie, il a été déterminé que les critères de contrôle du placement de la société sur ses filiales russes en propriété exclusive n'étaient plus rencontrés, puisque la société n'avait plus la capacité de diriger leurs activités pertinentes et avait perdu le droit à leurs bénéfices. Suite à la perte de contrôle, les actifs et les passifs des filiales russes ont été décomptabilisés, ce qui a entraîné une reclassification des pertes de redressements cumulés de conversion des devises de 10,5 \$. De plus, le placement résultant a été évalué à sa juste valeur, ce qui a entraîné la comptabilisation d'une perte de valeur intégrale de 45,7 \$. Ces deux montants ont été enregistrés au poste Amortissement et perte de valeur à l'état des résultats consolidés. Pour l'exercice terminé le 24 avril 2022, le bénéfice net, les autres éléments du résultat global et les flux de trésoreries des filiales russes sont inclus dans les états financiers consolidés de la société du 26 avril 2021 au 8 avril 2022. En août 2022, la société a cédé son investissement et aucun gain ou perte n'a résulté de la cession.

6. INVESTISSEMENTS DANS FIRE & FLOWER HOLDINGS CORP.

Le 7 août 2019, la société a investi dans Fire & Flower, un détaillant de cannabis indépendant inscrit à la Bourse de Toronto et ayant son siège social en Ontario, Canada. L'investissement était sous la forme de débentures convertibles non garanties d'un montant de principal initial de 26,0 \$ CA ainsi que de cinq séries de bons de souscription d'actions ordinaires (les Bons de souscription A-1, A-2, A-3, B et C). Au 30 avril 2023, le principal des débentures convertibles non garanties en circulation était de 2,4 \$ CA (1,8 \$) et les Bons de souscription C n'étaient pas exercés. Le 30 juin 2023, les débentures convertibles arriveront à échéance et les Bons de souscription C, qui sont exerçables depuis le 1^{er} octobre 2022, expireront. Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2023, la société a évalué que ses droits de vote déjà existants et potentiels continuaient de lui conférer une influence notable sur Fire & Flower. Les périodes comptables de Fire & Flower, qui est une société cotée en bourse, ne coïncident pas avec celles de la société. Par conséquent, la société a utilisé les états financiers de Fire & Flower pour la période se terminant le 31 mars 2023, ajustés pour refléter des transactions importantes, le cas échéant, dans l'application de la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence pour l'exercice terminé le 30 avril 2023. Au 30 avril 2023, la participation de la société dans Fire & Flower s'élevait à 35,7 %.

Au 9 octobre 2022, la société a déterminé que la diminution de la capitalisation boursière de Fire & Flower était une indication de perte de valeur sur sa participation et, par conséquent, une perte de 23,9 \$ a été comptabilisée au poste Amortissement et perte de valeur (33,7 \$ à la suite d'une évaluation similaire au 24 avril 2022 en 2022). La valeur recouvrable de l'investissement a été déterminée sur la base de la juste valeur moins les coûts de sortie, qui comprend la quote-part de la société dans la capitalisation boursière de Fire & Flower (niveau 1), en utilisant les données observables suivantes :

	<u>Au 9 octobre 2022</u>	<u>Au 24 avril 2022</u>
Valeur de clôture des actions ordinaires de Fire & Flower	1,72 \$ CA	4,23 \$ CA
Nombre d'actions ordinaires de Fire & Flower en circulation	45 518 025	37 015 708
% des actions ordinaires de Fire & Flower détenu	35,2 %	20,8 %
Juste valeur de l'investissement de la société dans Fire & Flower	20,1	25,7

Le 28 avril 2022, la société a exercé les Bons de souscription B pour une considération totale de 37,8 \$ CA (29,5 \$), comprenant une considération en espèces de 17,3 \$ CA (13,5 \$) ainsi qu'un montant de 20,5 \$ CA (16,0 \$) représentant le règlement non monétaire du principal et des intérêts courus d'un prêt garanti de 20,0 \$ CA qui avait été octroyé à Fire & Flower. Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2023, la société a aussi conclu une convention de prêt garanti de 11,0 \$ CA (8,0 \$) qui a été octroyé à Fire & Flower, portant intérêt à un taux annuel de 11,0 % et venant à échéance le 31 décembre 2023. Au 30 avril 2023, le prêt garanti était comptabilisé au poste Débiteurs au bilan consolidé.

La juste valeur estimée des débentures est déterminée à l'aide du modèle de Longstaff-Schwartz, où la valeur de l'option de conversion est basée sur des simulations de Monte Carlo et la juste valeur estimée des bons de souscription d'actions ordinaires est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Le tableau ci-dessous indique les montants relatifs aux débetures convertibles et aux bons de souscription d'actions ordinaires présentés aux bilans consolidés :

	Juste valeur estimée des débetures convertibles	Juste valeur estimée des bons de souscription d'actions ordinaires	Juste valeur estimée totale des actifs financiers	Écarts reportés	Valeur nette comptable
	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 30 avril 2023 (53 semaines)					
Solde au début de l'exercice	2,3	0,3	2,6	(0,7)	1,9
Gain net reconnu aux Autres éléments financiers	(0,2)	(0,3)	(0,5)	0,7	0,2
Effet des fluctuations du taux de change	(0,1)	—	(0,1)	—	(0,1)
Solde à la fin de l'exercice	2,0	—	2,0	—	2,0
Exercice terminé le 24 avril 2022 (52 semaines)					
Solde au début de l'exercice	3,0	37,0	40,0	(18,6)	21,4
Perte nette reconnue aux Autres éléments financiers	(0,7)	(35,3)	(36,0)	18,1	(17,9)
Exercice et émission de bons de souscription d'actions ordinaires	—	(1,1)	(1,1)	(0,3)	(1,4)
Effet des fluctuations du taux de change	—	(0,3)	(0,3)	0,1	(0,2)
Solde à la fin de l'exercice	2,3	0,3	2,6	(0,7)	1,9

La volatilité attendue est une donnée clé d'entrée non observable qui a été utilisée dans l'établissement de la juste valeur et sa fluctuation découle principalement du marché en développement dans lequel Fire & Flower exerce ses activités. Au 30 avril 2023 et au 24 avril 2022, toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une variation raisonnable de la volatilité attendue utilisée n'aurait pas eu d'impact significatif sur la juste valeur des débetures convertibles et bons de souscription d'actions ordinaires. La juste valeur estimée des débetures convertibles et des bons de souscription d'actions ordinaires lors de leur comptabilisation initiale et à la suite d'une modification survenue le 17 septembre 2020 différerait de leur prix de transaction. Ces justes valeurs estimées ont été déterminées à l'aide de données spécifiques à l'entité et sont ainsi des évaluations de niveau 3 (note 31). L'évaluation initiale de ces actifs financiers a donc été ajustée afin de reporter l'écart entre la juste valeur à la date de la comptabilisation initiale et le prix de transaction, lequel est constaté graduellement sur la durée de vie estimée de chacun des actifs.

Le 6 juin 2023, subséquentement à la fin de l'exercice terminé le 30 avril 2023, la société a exécuté un accord de facilité avec Fire & Flower en vertu duquel la société a octroyé un prêt de type débiteur exploitant pour 9,8 \$ CA (7,2 \$). La disponibilité du prêt débiteur exploitant est sujette au respect de certaines conditions, incluant qu'une obligation de protection des créanciers sous la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* reçue par Fire & Flower reste en effet. Le 21 juin 2023, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a approuvé un processus de sollicitation d'offres de vente et d'investissement (« PSVI ») aux termes duquel une des filiales en propriété exclusive de la société a présenté une offre de type paravent (stalking horse). Le succès de cette offre de type paravent sera tributaire du résultat du PSVI.

7. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES ET DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Le tableau suivant présente les montants relatifs aux participations de la société dans des coentreprises et des entreprises associées présentés aux bilans consolidés :

	2023	2022
	\$	\$
Participation dans des coentreprises	179,9	143,9
Participation dans des entreprises associées	3,5	25,7
	183,4	169,6

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Ces participations, dont aucune n'est individuellement significative pour la société, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants suivants représentent la quote-part de la société dans le bénéfice net et le résultat global des coentreprises et entreprises associées :

	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
	\$	\$
Bénéfice net et résultat global des coentreprises	28,9	27,8
Perte et résultat global des entreprises associées	(25,1)	(7,7)
	<u>3,8</u>	<u>20,1</u>

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2023, la société a investi un montant de 30,1 \$ dans une coentreprise avec Musket Corporation, qui a ensuite fait l'acquisition de quatre terminaux de carburant pour le transport routier situés en Caroline du Nord, en Floride et en Illinois, aux États-Unis.

8. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES DÉPENSES

	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
	\$	\$
Coût des ventes	59 827,1	51 820,7
Frais de vente et de marketing	6 739,0	6 301,7
Frais d'administration	981,8	931,5
Autres frais d'exploitation	76,8	77,5
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	(53 semaines)	(52 semaines)
	\$	\$
Dépenses au titre des avantages du personnel		
Salaires	2 973,5	2 744,9
Avantages sociaux et autres contributions relatives aux employeurs	279,8	296,2
Avantages sociaux futurs (note 30)	170,2	156,7
Primes de départ	14,1	2,2
Rémunération et autres paiements fondés sur des actions (note 28)	28,3	23,6
	<u>3 465,9</u>	<u>3 223,6</u>

9. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	13,0	11,3
Régime de rémunération et autres paiements fondés sur des actions	14,3	12,0
Avantages sociaux futurs (note 30)	2,9	2,7
	<u>30,2</u>	<u>26,0</u>

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction, et les premiers vice-présidents.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

10. FRAIS FINANCIERS ET AUTRES ÉLÉMENTS FINANCIERS

	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
	\$	\$
Frais financiers		
Intérêts sur la dette à long terme et la dette à court terme	256,6	216,1
Intérêts sur les obligations locatives	96,3	85,0
Charge de désactualisation des provisions (note 25)	18,9	14,2
Autres charges financières	12,4	7,3
Impact des avis de remboursement de billets de premier rang non garantis	—	3,2
	384,2	325,8
Autres éléments financiers		
Intérêts sur dépôts bancaires	(93,9)	(9,8)
Autres revenus financiers	(9,9)	(5,4)
Variation de la juste valeur des instruments financiers classifiés à la juste valeur par le biais du résultat net (notes 6 et 31)	25,6	(8,9)
	(78,2)	(24,1)

11. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
	\$	\$
Charge d'impôt sur les bénéfices exigible	757,3	677,6
Charge d'impôt différé	80,9	56,7
	838,2	734,3

Les principaux éléments ayant eu pour effet de produire des écarts entre les taux d'imposition effectifs et statutaires combinés de la société au Canada se détaillent comme suit :

	2023	2022
	%	%
Taux d'imposition statutaire combiné au Canada ^(a)	26,50	26,50
Incidence des taux d'imposition d'autres juridictions	(4,29)	(5,72)
Autres écarts permanents	(0,88)	0,71
Taux d'imposition effectif	21,33	21,49

(a) Le taux d'imposition statutaire combiné de la société au Canada comprend les taux d'imposition sur les bénéfices provinciaux pertinents.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Les composantes des actifs et passifs d'impôts différés sont les suivantes :

	2023 (53 semaines)				
	Solde au 24 avril 2022	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux AERG ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises	Solde au 30 avril 2023
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	(10,5)	(4,9)	4,1	—	(11,3)
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(4,1)	(1,2)	0,3	—	(5,0)
Immobilisations incorporelles	0,9	1,4	1,3	—	3,6
Frais reportés	34,3	4,6	(3,4)	—	35,5
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	15,1	0,5	(9,7)	—	5,9
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	12,2	2,8	(1,2)	—	13,8
Crédits reportés	(7,2)	(0,9)	1,3	—	(6,8)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	2,0	(1,7)	(0,2)	—	0,1
Actifs au titre de droits d'utilisation	(68,1)	(0,7)	5,2	—	(63,6)
Obligations locatives	69,9	1,0	(5,4)	—	65,5
Placements	1,3	7,5	1,3	—	10,1
Autres	3,7	9,2	(9,7)	—	3,2
	49,5	17,6	(16,1)	—	51,0

	2023 (53 semaines)				
	Solde au 24 avril 2022	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux AERG ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises	Solde au 30 avril 2023
	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	1 161,5	36,3	(5,0)	3,4	1 196,2
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(27,0)	7,8	—	—	(19,2)
Immobilisations incorporelles	1,1	80,4	(0,7)	8,7	89,5
Goodwill	288,3	9,5	(4,6)	—	293,2
Frais reportés	(65,0)	12,0	1,2	—	(51,8)
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	(40,5)	(13,5)	6,8	—	(47,2)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(66,9)	(9,0)	1,6	—	(74,3)
Crédits reportés	(8,4)	2,2	—	—	(6,2)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	19,5	0,3	0,2	—	20,0
Actifs au titre de droits d'utilisation	236,5	(9,2)	(13,0)	0,2	214,5
Obligations locatives	(288,5)	4,5	14,0	(0,2)	(270,2)
Placements	7,5	(2,6)	(0,2)	—	4,7
Perte de change non réalisée	(35,4)	(20,2)	(9,7)	—	(65,3)
	1 182,7	98,5	(9,4)	12,1	1 283,9

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

	2022 (52 semaines)				
	Solde au 25 avril 2021	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux AERG ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises et de la déconsolidation de filiales	Solde au 24 avril 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	(4,4)	(6,1)	—	—	(10,5)
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(4,3)	0,1	0,1	—	(4,1)
Immobilisations incorporelles	(10,3)	9,5	1,7	—	0,9
Frais reportés	36,9	(0,2)	(2,4)	—	34,3
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	22,8	(0,7)	(7,0)	—	15,1
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	16,2	(2,9)	(1,1)	—	12,2
Crédits reportés	(1,1)	(4,5)	(1,6)	—	(7,2)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	2,6	(0,3)	(0,3)	—	2,0
Actifs au titre de droits d'utilisation	(47,5)	(27,1)	6,5	—	(68,1)
Obligations locatives	46,3	30,2	(6,6)	—	69,9
Placements	(1,3)	3,0	(0,4)	—	1,3
Autres	4,7	2,7	(3,7)	—	3,7
	60,6	3,7	(14,8)	—	49,5

	2022 (52 semaines)				
	Solde au 25 avril 2021	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux AERG ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises et de la déconsolidation de filiales	Solde au 24 avril 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	1 009,9	157,4	(10,3)	4,5	1 161,5
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(23,8)	(3,2)	—	—	(27,0)
Immobilisations incorporelles	80,7	(78,8)	(0,8)	—	1,1
Goodwill	255,7	34,4	(1,7)	(0,1)	288,3
Frais reportés	(47,0)	(20,1)	2,0	0,1	(65,0)
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	44,5	(66,5)	(20,6)	2,1	(40,5)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(86,3)	15,9	3,3	0,2	(66,9)
Crédits reportés	(5,3)	1,5	—	(4,6)	(8,4)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	19,4	2,3	(2,2)	—	19,5
Actifs au titre de droits d'utilisation	645,7	(401,1)	(8,1)	—	236,5
Obligations locatives	(701,6)	404,8	8,3	—	(288,5)
Placements	9,1	3,1	(0,1)	(4,6)	7,5
(Perte) gain de change non réalisé(e)	(72,4)	10,7	21,7	4,6	(35,4)
	1 128,6	60,4	(8,5)	2,2	1 182,7

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Les pertes reportées prospectivement et les différences temporaires déductibles à l'égard desquelles des actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés s'établissaient à 694,8 \$ au 30 avril 2023 (566,2 \$ au 24 avril 2022), dont une tranche de 570,9 \$ qui sera reprise par le biais des AERG (438,9 \$ au 24 avril 2022).

De ces montants, une tranche d'environ 682,5 \$ n'avait pas de date d'échéance au 30 avril 2023 (511,5 \$ au 24 avril 2022). Les pertes en capital nettes peuvent être reportées prospectivement indéfiniment et ne peuvent être utilisées qu'à l'égard de gains en capital imposables futurs. Les autres pertes reportées prospectivement et les différences temporaires déductibles viendront à échéance comme suit :

	\$
Moins d'un an à dix ans	—
Dix à vingt ans	12,3
	<u>12,3</u>

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2023, 3,2 \$ d'actifs d'impôts différés qui n'avaient pas été précédemment comptabilisés ont été utilisés.

Les passifs d'impôts différés relatifs aux impôts qui seraient payables advenant un rapatriement des bénéficiaires non répartis de certaines filiales étrangères n'ont pas été comptabilisés puisque ces montants ne devraient pas se matérialiser dans un avenir prévisible. Les différences temporelles liées à ces participations s'élèvent à 9 132,5 \$ (7 529,1 \$ en 2022).

12. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le tableau suivant présente les informations sur le calcul du bénéfice net par action de base et dilué :

	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
	\$	\$
Bénéfice net	<u>3 090,9</u>	<u>2 683,3</u>
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	1 007,7	1 062,0
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en millions)	1,8	1,5
Nombre moyen pondéré d'actions dilué (en millions)	<u>1 009,5</u>	<u>1 063,5</u>
Bénéfice net de base par action	<u>3,07</u>	<u>2,53</u>
Bénéfice net dilué par action	<u>3,06</u>	<u>2,52</u>

Lorsqu'elles ont un effet antidilutif, les options d'achat d'actions doivent être exclues du calcul du bénéfice net dilué par action. Pour l'exercice 2023, aucune option d'achat d'actions n'a été exclue (1 334 options d'achat d'actions exclues en 2022).

Pour l'exercice 2023, le conseil d'administration a déclaré des dividendes totalisant 53,00 ¢ CA par action (41,75 ¢ CA par action en 2022).

13. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations du fonds de roulement hors caisse

	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
	\$	\$
Débiteurs	106,5	(838,8)
Stocks	202,8	(639,2)
Frais payés d'avance	(5,9)	(34,5)
Créditeurs et charges à payer	(577,5)	1 203,3
Impôts exigibles	<u>(41,3)</u>	<u>(31,3)</u>
	<u>(315,4)</u>	<u>(340,5)</u>

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Changement en lien avec les passifs découlant des activités de financement

	2023 (53 semaines)			2022 (52 semaines)		
	Autres passifs financiers nets, excluant les swaps sur carburant	Obligations locatives	Dettes à long terme	Autres passifs financiers nets, excluant les swaps sur carburant	Obligations locatives	Dettes à long terme
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	36,6	3 474,9	5 965,0	87,5	3 212,1	6 389,9
Flux de trésorerie						
Sorties nettes de fonds sur la dette à long terme présentées dans les activités de financement	—	—	(145,9)	—	—	(279,0)
Sorties de fonds se rapportant au principal des obligations locatives	—	(438,9)	—	—	(443,6)	—
Règlements d'instruments financiers dérivés	—	—	—	(56,9)	—	—
Primes de remboursement anticipé et intérêts réputés sur le remboursement des billets de premier rang non garantis présentés dans les activités d'exploitation	—	—	—	—	—	(37,7)
Variations des éléments hors trésorerie						
Reclassement (vers) depuis les passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 5)	—	(2,5)	—	—	49,8	—
Révision d'estimations	—	189,1	—	—	472,9	—
Ajouts	—	241,4	—	—	202,9	—
Variation de la juste valeur	58,0	—	—	6,0	—	—
Acquisitions d'entreprises (note 4)	—	199,8	144,5	—	65,6	4,0
Incidence des avis de remboursement de billets de premier rang non garantis	—	—	—	—	—	3,2
Amortissement des frais de financement	—	—	3,8	—	—	3,6
Incidence de la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5)	—	—	—	—	(1,5)	—
Effet des fluctuations du taux de change	—	(86,9)	(78,4)	—	(83,3)	(119,0)
Solde à la fin de l'exercice	94,6	3 576,9	5 889,0	36,6	3 474,9	5 965,0

14. DÉBITEURS

	2023	2022 ^(b)
	\$	\$
Comptes clients, montants à recevoir sur cartes propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir ^{(a)(b)}	1 569,8	1 727,7
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de services de paiement ^{(a)(b)}	510,0	483,5
Provision pour pertes de crédit attendues	(28,2)	(33,4)
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de services de paiement et Comptes clients, montants à recevoir sur cartes propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir – nets	2 051,6	2 177,8
Autres débiteurs	246,9	319,7
	2 298,5	2 497,5

(a) Ces montants sont présentés déduction faite d'un montant de 133,4 \$ présenté en réduction des comptes fournisseurs et charges à payer (note 21) en raison d'accords de compensation (162,3 \$ au 24 avril 2022).

(b) La société isole désormais les montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de services de paiement des montants à recevoir sur cartes propriétaires en raison de leur profil de risque de crédit différent. Ces items étaient auparavant classés ensemble dans les montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit. Les montants à recevoir sur cartes propriétaires sont désormais inclus dans les Comptes clients, montants à recevoir sur cartes propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir. En conséquence, un montant de 696,1 \$ a été reclassé pour refléter ce changement dans les chiffres comparatifs.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente l'âge des Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de service de paiement, des Comptes clients, montants à recevoir sur cartes de crédits propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir sur une base brute de même que l'âge de la provision pour pertes de crédit attendues en fonction du taux de perte attendu :

	2023			2022		
	Valeur comptable brute	Taux de perte attendu	Pertes de crédit attendues	Valeur comptable brute	Taux de perte attendu	Pertes de crédit attendues
	\$	%	\$	\$	%	\$
Courants	1 891,1	0,1	2,2	1 973,3	0,2	3,5
En souffrance depuis 1-90 jours	128,9	1,5	1,9	189,6	1,1	2,1
En souffrance depuis 91 jours et plus	59,8	40,3	24,1	48,3	57,6	27,8
	2 079,8		28,2	2 211,2		33,4

Les mouvements de la provision pour pertes de crédit attendues s'établissent comme suit :

	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	33,4	37,3
Provision pour pertes de crédit attendues, déduction faite du solde de début inutilisé	0,3	3,8
Créances radiées au cours de l'exercice	(4,8)	(4,8)
Effet des fluctuations du taux de change	(0,7)	(2,9)
Solde à la fin de l'exercice	28,2	33,4

15. STOCKS

	2023	2022
	\$	\$
Marchandises ^(a)	1 008,6	937,5
Carburant pour le transport routier ^(b)	1 131,7	1 434,9
Autres	35,7	30,6
	2 176,0	2 403,0

(a) Pour l'exercice terminé le 30 avril 2023, une dépréciation à la valeur nette de réalisation de 0,5 \$ a été comptabilisée, pour cette catégorie, dans le Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur, aux états des résultats consolidés (9,2 \$ pour l'exercice terminé le 24 avril 2022).

(b) Pour l'exercice terminé le 30 avril 2023, une dépréciation à la valeur nette de réalisation de 8,1 \$ a été comptabilisée, pour cette catégorie, dans le Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur, aux états des résultats consolidés (néant pour l'exercice terminé le 24 avril 2022).

Les montants du coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur, présentés dans les états des résultats consolidés sont presque entièrement composés des stocks comptabilisés à titre de dépenses.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Immeubles et composantes de bâtisse	Équipements	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
2023 (53 semaines)					
Valeur comptable nette au début	3 563,8	3 003,9	4 196,2	522,3	11 286,2
Ajouts	75,0	295,8	1 074,7	214,2	1 659,7
Acquisitions d'entreprises (note 4)	76,7	103,3	80,7	3,9	264,6
Dispositions	(59,6)	(13,4)	(55,4)	(1,8)	(130,2)
Dépense d'amortissement	—	(270,6)	(626,0)	(81,2)	(977,8)
Reclassements	—	107,4	(109,9)	2,5	—
Reclassement vers les actifs détenus en vue de la vente (note 5)	(5,3)	(2,8)	(4,4)	(0,7)	(13,2)
Effet des fluctuations du taux de change	(71,5)	(53,4)	(85,1)	(6,3)	(216,3)
Valeur comptable nette à la fin^(a)	3 579,1	3 170,2	4 470,8	652,9	11 873,0
Au 30 avril 2023					
Coût	3 580,6	5 253,3	8 393,1	1 334,2	18 561,2
Amortissement et perte de valeur cumulés	(1,5)	(2 083,1)	(3 922,3)	(681,3)	(6 688,2)
Valeur comptable nette^(a)	3 579,1	3 170,2	4 470,8	652,9	11 873,0
Portion relative aux immobilisations corporelles non opérées par la société car sujettes à des contrats de location simple	38,9	9,9	5,4	—	54,2
2022 (52 semaines)					
Valeur comptable nette au début	3 608,3	3 010,7	3 843,7	407,4	10 870,1
Ajouts	105,7	397,9	1 026,3	164,1	1 694,0
Acquisitions d'entreprises (note 4)	24,5	25,6	22,9	—	73,0
Dispositions	(69,2)	(17,0)	(41,1)	(3,3)	(130,6)
Dépense d'amortissement et de perte de valeur	(0,6)	(265,5)	(592,3)	(74,3)	(932,7)
Reclassements	(16,1)	(39,3)	27,5	27,9	—
Reclassement (vers) depuis les actifs détenus en vue de la vente (note 5)	(0,4)	3,4	10,0	4,2	17,2
Incidence de la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5)	(7,0)	(14,8)	(5,1)	—	(26,9)
Effet des fluctuations du taux de change	(81,4)	(97,1)	(95,7)	(3,7)	(277,9)
Valeur comptable nette à la fin^(a)	3 563,8	3 003,9	4 196,2	522,3	11 286,2
Au 24 avril 2022					
Coût	3 565,4	4 799,4	7 714,6	1 146,3	17 225,7
Amortissement et perte de valeur cumulés	(1,6)	(1 795,5)	(3 518,4)	(624,0)	(5 939,5)
Valeur comptable nette^(a)	3 563,8	3 003,9	4 196,2	522,3	11 286,2
Portion relative aux immobilisations corporelles non opérées par la société car sujettes à des contrats de location simple	36,1	9,4	4,8	—	50,3

(a) La valeur comptable nette au 30 avril 2023 inclut un montant de 1 236,4 \$ relatif aux constructions en cours (1 087,7 \$ au 24 avril 2022).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

17. CONTRATS DE LOCATION

L'information sur les contrats de location pour lesquels la société est locataire est présentée ci-dessous :

Actifs au titre de droits d'utilisation

La réconciliation des actifs au titre de droits d'utilisation de la société par catégories d'actifs sous-jacents se présente comme suit :

	Propriétés	Véhicules motorisés	Équipements	Total
	\$	\$	\$	\$
2023 (53 semaines)				
Valeur comptable nette au début	3 216,3	66,2	19,7	3 302,2
Ajouts	184,1	49,0	9,2	242,3
Acquisitions d'entreprises (note 4)	200,9	—	—	200,9
Dépense d'amortissement	(432,8)	(25,7)	(5,1)	(463,6)
Révision d'estimations	195,4	(2,1)	(0,3)	193,0
Reclassement à titre d'actifs détenus en vue de la vente (note 5)	(2,1)	—	—	(2,1)
Cessions réputées liées à des sous-locations	(5,8)	—	—	(5,8)
Effet des fluctuations du taux de change	(81,0)	(0,7)	(0,1)	(81,8)
Valeur comptable nette à la fin	3 275,0	86,7	23,4	3 385,1
2022 (52 semaines)				
Valeur comptable nette au début	2 997,0	47,6	24,5	3 069,1
Ajouts	168,1	32,4	0,6	201,1
Acquisitions d'entreprises (note 4)	63,2	—	—	63,2
Dépense d'amortissement et de perte de valeur	(432,7)	(20,1)	(3,4)	(456,2)
Révision d'estimations	467,1	7,5	0,3	474,9
Reclassement d'actifs détenus en vue de la vente (note 5)	45,2	—	—	45,2
Cessions réputées liées à des sous-locations	(8,5)	—	—	(8,5)
Incidence de la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5)	(1,3)	—	—	(1,3)
Effet des fluctuations du taux de change	(81,8)	(1,2)	(2,3)	(85,3)
Valeur comptable nette à la fin	3 216,3	66,2	19,7	3 302,2

Montants comptabilisés aux états des résultats consolidés

	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
	\$	\$
Dépenses relatives aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	33,4	29,8
Dépenses relatives aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative	23,4	24,0
Gain sur transactions de cession-bail	63,1	52,9

Information sur les flux de trésorerie

	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
	\$	\$
Total des sorties de fonds relatives aux contrats de location	592,0	580,5
Produits des cessions liées à des transactions de cession-bail	94,7	95,6

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Au 30 avril 2023, la société loue principalement des terrains, des immeubles, des composantes de bâtisse, des véhicules motorisés et de l'équipement. La durée de chaque contrat de location est négociée sur une base individuelle et les conditions peuvent grandement varier. La durée des contrats de location, pour la majorité des contrats en Amérique du Nord, varie entre 5 et 20 ans et cette durée inclut le terme de base ainsi qu'une ou plusieurs options de renouvellement, lorsqu'applicable. En Europe et en Asie, la durée des contrats de location varie de moins de 12 mois jusqu'à des échéances de plus de 50 ans et inclus aussi des options de renouvellement au prix du marché, lorsqu'applicable. Au 30 avril 2023, la société respectait les restrictions imposées par ses contrats de location. La société conclut occasionnellement des transactions de cession-bail, dans le cadre desquelles elle continuera généralement à exploiter temporairement la propriété vendue lorsqu'il est avantageux pour le vendeur et la société de le faire.

Certains contrats de location sur des biens sont assortis de modalités de paiements variables, qui sont fonction des ventes générées par un magasin. Les paiements de loyers variables qui sont fonction des ventes sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle se produit la situation qui est à l'origine de ces paiements. Pour l'exercice terminé le 30 avril 2023, une augmentation de 10,0 % des modalités variables dans tous les magasins du groupe ayant de telles modalités de paiements variables n'aurait pas eu une incidence significative sur les paiements de location totaux.

Plusieurs contrats de location conclus par la société sont assortis d'options de prolongation et de résiliation. Ces modalités optimisent la souplesse opérationnelle dans le cadre de la gestion des contrats. La plupart des options de prolongation et de résiliation ne peuvent être levées que par la société, non le bailleur. Au 30 avril 2023, de potentielles futures sorties de fonds annuelle non actualisées de 141,9 \$ n'ont pas été incluses dans les obligations locatives dont les échéances contractuelles sont dans moins de cinq ans, car il n'est pas raisonnablement certains que des options de renouvellement sur ces baux seront exercées.

Au 30 avril 2023, des sorties de fonds futures non actualisées de 111,5 \$ n'ont pas été incluses dans les obligations locatives puisque celles-ci sont relatives à des contrats de location qui n'ont pas encore débuté, mais pour lesquels la société s'est engagée.

L'information sur les contrats de location lorsque la société est bailleur est présenté ci-dessous :

Au 30 avril 2023, la société loue principalement des immeubles et des véhicules motorisés. Les modalités sont négociées sur une base individuelle et contiennent une grande variété de durées et conditions.

Montant comptabilisés dans les états des résultats consolidés

	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
	\$	\$
Produits locatifs sur contrats de location simple, excluant ceux se rapportant aux paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux	33,3	25,7
Produits locatifs se rapportant aux paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux	19,3	19,7
Revenus de sous-location tirés d'actifs au titre de droits d'utilisation	44,4	44,1

Au 30 avril 2023, le montant total des paiements minimaux futurs non actualisés sur contrats de location simple attendus à être reçus au titre des accords de location et de sous-location simples est de 92,0 \$. Ces paiements minimaux devraient être reçus comme suit :

	\$
Moins d'un an	25,7
Un à cinq ans	40,0
Plus de cinq ans	26,3
	<u>92,0</u>

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Au 30 avril 2023, le montant total des paiements minimaux futurs non actualisés attendus à être reçus au titre de l'investissement net dans des contrats de sous-location classés en location-financement est de 30,4 \$. Ces paiements minimaux devraient être reçus comme suit :

	\$
Moins d'un an	11,7
Un à cinq ans	15,0
Plus de cinq ans	3,7
	<u>30,4</u>
Produits financiers non acquis inclus dans les paiements ci-dessus	(2,5)
Investissement net dans des contrats de sous-location	<u>27,9</u>

18. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Goodwill

	2023	2022
	\$	\$
Valeur comptable nette au début de l'exercice	6 094,1	5 946,3
Acquisitions d'entreprises (note 4)	632,3	205,7
Reclassements (vers) depuis les actifs détenus en vue de la vente et dispositions (note 5)	(5,7)	15,3
Effet des fluctuations du taux de change	(99,2)	(73,2)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	<u>6 621,5</u>	<u>6 094,1</u>

Immobilisations incorporelles

	Marques de commerce	Contrats de franchise	Logiciels ^(a)	Contrats d'approvisionnement en carburant	Droits recouvrés	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2023 (53 semaines)							
Valeur comptable nette au début	249,3	38,1	253,5	14,9	26,0	105,7	687,5
Ajouts	—	—	101,2	—	—	3,3	104,5
Acquisitions d'entreprises (note 4)	39,6	—	0,1	22,5	—	6,1	68,3
Dispositions	—	(0,3)	(3,7)	—	—	—	(4,0)
Dépense d'amortissement	(1,1)	(6,5)	(42,1)	(3,4)	(8,9)	(7,2)	(69,2)
Effet des fluctuations du taux de change	(4,6)	(1,5)	(17,3)	(1,0)	—	(0,5)	(24,9)
Valeur comptable nette à la fin	<u>283,2</u>	<u>29,8</u>	<u>291,7</u>	<u>33,0</u>	<u>17,1</u>	<u>107,4</u>	<u>762,2</u>
Au 30 avril 2023							
Coût	324,6	135,2	546,8	78,9	38,2	182,3	1 306,0
Amortissement cumulé	(41,4)	(105,4)	(255,1)	(45,9)	(21,1)	(74,9)	(543,8)
Valeur comptable nette	<u>283,2</u>	<u>29,8</u>	<u>291,7</u>	<u>33,0</u>	<u>17,1</u>	<u>107,4</u>	<u>762,2</u>

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Immobilisations incorporelles

	Marques de commerce	Contrats de franchise	Logiciels ^(a)	Contrats d'approvisionnement en carburant	Droits recouvrés	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2022 (52 semaines)							
Valeur comptable nette au début	261,7	44,8	268,7	12,7	35,6	93,4	716,9
Ajouts	—	0,2	59,4	—	—	1,7	61,3
Acquisitions d'entreprises (note 4)	—	0,6	3,3	3,5	—	19,0	26,4
Dispositions	—	—	(0,7)	—	—	(0,1)	(0,8)
Dépense d'amortissement	(2,8)	(6,7)	(44,6)	(1,3)	(9,1)	(5,0)	(69,5)
Ajustement de transition lié aux accords d'infonuagiques	—	—	(25,0)	—	—	—	(25,0)
Incidence de la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5)	(0,5)	—	—	—	—	—	(0,5)
Reclassements d'actifs détenus en vue de la vente (note 5)	—	—	—	—	—	0,4	0,4
Effet des fluctuations du taux de change	(9,1)	(0,8)	(7,6)	—	(0,5)	(3,7)	(21,7)
Valeur comptable nette à la fin	249,3	38,1	253,5	14,9	26,0	105,7	687,5
Au 24 avril 2022							
Coût	289,6	148,5	487,2	57,4	38,2	235,9	1 256,8
Amortissement cumulé	(40,3)	(110,4)	(233,7)	(42,5)	(12,2)	(130,2)	(569,3)
Valeur comptable nette	249,3	38,1	253,5	14,9	26,0	105,7	687,5

(a) La valeur comptable nette au 30 avril 2023 comprend 115,3 \$ relatif aux logiciels en cours (111,5 \$ au 24 avril 2022).

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont répartis aux UGT en fonction de la localisation géographique des magasins acquis. La répartition au 30 avril 2023 et au 24 avril 2022 est la suivante :

UGT	2023		2022	
	Immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée	Goodwill	Immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée	Goodwill
	\$	\$	\$	\$
Canada	—	875,2	—	824,4
États-Unis	242,5	4 940,3	207,0	4 430,3
Scandinavie	53,4	408,1	58,6	442,6
Europe centrale et Europe de l'Est	24,0	11,5	23,5	11,3
Irlande	—	80,0	—	79,0
Asie	12,5	306,4	12,5	306,5
	332,4	6 621,5	301,6	6 094,1

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée pour l'UGT des États-Unis sont la marque de commerce Circle K, les marques de commerce liées aux activités de lave-autos et les licences, qui devraient procurer des avantages économiques à la société indéfiniment. L'immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité indéterminée pour les UGT de la Scandinavie et de l'Europe centrale et Europe de l'Est est le logo de la gouttelette, qui devrait procurer des avantages économiques à la société indéfiniment. L'UGT de la Scandinavie regroupe les activités de la Norvège, de la Suède et du Danemark tandis que l'UGT de l'Europe centrale et Europe de l'Est regroupe les activités de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Pologne (Russie jusqu'au 8 avril 2022). Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée pour l'UGT de l'Asie sont les marques de commerce de produits exclusifs, qui devraient procurer des avantages économiques à la société indéfiniment. L'UGT de l'Asie comprend les activités de la région administrative spéciale de Hong Kong de la république populaire de Chine (« Hong Kong RAS »).

Pour le test annuel de dépréciation, la valeur recouvrable des UGT est déterminée sur la base de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. La société utilise une approche basée sur les multiples du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (« BAIIA », une mesure non conforme aux IFRS) de sociétés comparables (niveau 3) allant de 9,0 x à 10,2 x pour établir ces valeurs.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

19. AUTRES ACTIFS

	2023	2022
	\$	\$
Actifs au titre des prestations définies (note 30)	74,6	68,5
Actifs de rémunération différée	70,8	79,5
Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 25)	62,7	62,5
Paiements incitatifs différés	37,8	36,2
Investissement net dans des contrats de sous-location (note 17)	27,9	34,1
Dépôts	17,0	14,8
Billets à recevoir	16,6	18,5
Dépôts indexés liés aux unités d'actions (note 31)	—	62,0
Autres	23,1	25,4
	330,5	401,5

20. CONTRATS DE CHANGE À TERME

La société a conclu des contrats de change à terme dont les conditions sont les suivantes :

Reçoit - Notionnel	Paie - Notionnel	Taux de change (dollar américain par euro)	Échéance	Juste valeur au 30 avril 2023 (Note 31)
				\$
1 600,0 €	1 739,5 \$	De 1,0739 à 1,1029	Décembre 2023	41,9

Ces contrats de change à terme sont présentés dans les Autres actifs financiers à court terme au bilan consolidé. Aux fins de la comptabilité de couverture, la société a divisé théoriquement ces contrats de change à terme, le dollar canadien étant imputé comme monnaie de base pour deux dérivés notionnels. Les dérivés notionnels euro / dollar canadien sont désignés à titre d'instruments de couverture de flux de trésorerie du risque de change de la société associé à l'offre ferme et irrévocable d'acquisition de certains actifs de TotalEnergies SE (note 4), qui a donné lieu à un gain avant impôt de 21,0 \$ comptabilisé dans les AERG pour l'exercice terminé le 30 avril 2023. Les dérivés notionnels dollar canadien / dollar américain sont désignés à titre d'instruments de couverture du risque de change lié à l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis, qui a donné lieu à un gain avant impôt de 20,9 \$ comptabilisé dans les AERG pour l'exercice terminé le 30 avril 2023.

21. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2023	2022 ^(b)
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer ^{(a)(b)}	3 181,7	3 787,0
Taxes à la consommation et d'accise	702,5	825,8
Salaires et avantages afférents	388,3	360,0
Autres ^(b)	225,4	283,3
	4 497,9	5 256,1

(a) Ce montant est présenté déduction faite d'un montant de 88,3 \$ de Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de services de paiement (note 14) et de 45,1 \$ de Comptes clients, montants à recevoir sur cartes propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir (note 14) en raison d'accords de compensation (100,1 \$ et 62,2 \$, respectivement, au 24 avril 2022).

(b) Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2023, la société a modifié la classification de certains items contenus dans les Créditeurs et des charges à payer afin de regrouper tous les postes de nature similaire. Par conséquent, un montant de 70,3 \$ a été reclassé de Autres à Comptes fournisseurs et charges à payer pour refléter ce changement dans les chiffres comparatifs.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

22. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains, échéant de juillet 2027 à mai 2051 ^(a)	3 969,5	3 967,5
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens, échéant de juillet 2024 à juin 2025 ^(a)	1 025,2	1 102,5
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros, échéant en mai 2026 ^(a)	821,9	809,1
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes, échéant en février 2026 ^(a)	62,7	75,7
Autres dettes	9,7	10,2
	5 889,0	5 965,0
Portion à court terme de la dette à long terme	0,7	1,4
Portion à long terme de la dette à long terme	5 888,3	5 963,6

(a) Billets de premier rang non garantis

Au 30 avril 2023, la société avait des billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains totalisant 4 000,0 \$, en dollars canadiens totalisant 1 400,0 \$ CA, en euros totalisant 750,0 € ainsi qu'en couronnes norvégiennes totalisant 675,0 NOK, répartis comme suit :

Date d'émission	Montant du principal	Échéance	Taux du coupon	Taux effectif	Dates de paiement des intérêts
26 juillet 2017	700,0 \$ CA	26 juillet 2024	3,06 %	3,13 %	26 juillet et 26 janvier
2 juin 2015	700,0 \$ CA	2 juin 2025	3,60 %	3,65 %	2 juin et 2 décembre
18 février 2016	675,0 NOK	18 février 2026	3,85 %	3,93 %	20 avril et 20 octobre
6 mai 2016	750,0 €	6 mai 2026	1,88 %	1,94 %	6 mai
26 juillet 2017	1 000,0 \$	26 juillet 2027	3,55 %	3,64 %	26 juillet et 26 janvier
22 janvier 2020	750,0 \$	25 janvier 2030	2,95 %	3,03 %	25 juillet et 25 janvier
13 mai 2021	650,0 \$	13 mai 2041	3,44 %	3,50 %	13 mai et 13 novembre
26 juillet 2017	500,0 \$	26 juillet 2047	4,50 %	4,58 %	26 juillet et 26 janvier
22 janvier 2020	750,0 \$	25 janvier 2050	3,80 %	3,88 %	25 juillet et 25 janvier
Obligations vertes du 13 mai 2021	350,0 \$	13 mai 2051	3,63 %	3,69 %	13 mai et 13 novembre

Les billets libellés en dollars canadiens émis le 2 juin 2015 et le 26 juillet 2017 sont liés à des swaps de taux d'intérêt et multidevises (note 24).

Facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti

Au 30 avril 2023, la société avait une convention de crédit, qui a été modifiée le 21 avril 2023, consistant en une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant maximal de 3 500,0 \$ (2 525,0 \$ au 24 avril 2022) incluant une première tranche de 975,0 \$ et une deuxième tranche de 2 525,0 \$, arrivant à échéance en avril 2026 et en avril 2028, respectivement.

La première tranche de la facilité de crédit était disponible sous la forme suivante :

- Une facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains et iii) en euros. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires et éventuellement le taux CORRA, le taux de base américain, le taux préférentiel américain, le taux SOFR ou le taux EURIBOR, plus une marge variable.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

La deuxième tranche de la facilité de crédit était disponible sous les formes suivantes :

- Une facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) en euros et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 150,0 \$ ou l'équivalent en dollars canadiens, en euros ou dans d'autres devises, au besoin, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires et éventuellement le taux CORRA, le taux de base américain, le taux préférentiel américain, le taux SOFR ou le taux EURIBOR, plus une marge variable; et
- Une ligne de crédit non garantie d'un montant maximal de 115,0 \$, disponible en dollars canadiens ou américains, portant intérêts à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux préférentiel américain ou le taux de base américain plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon la cote de crédit de la société, étaient appliqués sur la partie inutilisée de la facilité de crédit. Les frais sur lettres de garantie et sur la marge variable ayant servi à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées étaient établis en fonction de la cote de crédit de la société également. En vertu de cette convention de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

Au 30 avril 2023 et au 24 avril 2022, la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti était inutilisée et la société était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

Programme de papier commercial aux États-Unis

Le 9 mai 2022, la société a établi un programme de papier commercial aux États-Unis par voie de placement privé. Le programme de papier commercial permet à la société d'émettre, à sa discrétion, des billets de papier commercial non garantis venant à échéance au plus tard 397 jours après leur date d'émission. Le principal total des billets de papier commercial non garantis en circulation ne peut dépasser à aucun moment 2 500,0 \$ et la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie de la société sert de garantie de liquidités pour le remboursement des billets de papier commercial non garantis. Au 30 avril 2023, il n'y avait aucun billet de papier commercial non garanti en circulation. Au 27 juin 2023, un principal en circulation de billets de papier commercial non garantis d'un montant de 382,0 \$ a été utilisé ou devrait être utilisé pour financer des affaires corporatives.

Prêts à terme non renouvelables de premier rang

Le 21 avril 2023, la société a obtenu des engagements pour de nouveaux prêts à terme de 1 500,0 € et 1 750,0 \$. Les prêts à terme sont disponibles exclusivement pour financer l'acquisition proposée de certains actifs de TotalEnergies SE (note 4).

Facilités de découvert bancaire

Au 30 avril 2023, la société avait accès à des facilités de découvert bancaire totalisant approximativement 55,4 \$, dont 0,1 \$ était utilisé.

Lettres de garantie

Au 30 avril 2023, la société disposait de lettres de garantie en circulation liées à ses propres activités de 243,9 \$ (179,9 \$ au 24 avril 2022), dont 2,9 \$ (6,7 \$ au 24 avril 2022) se portaient en réduction des fonds disponibles en vertu de la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

23. SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT À DÉPART DIFFÉRÉ

La société a conclu des ententes de swaps de taux d'intérêt à départ différé ayant les modalités suivantes :

	Montant du notionnel	Termes des swaps de taux d'intérêt	Taux	Date d'échéance	Juste valeur au (note 31)	
					30 avril 2023	24 avril 2022
					\$	\$
Émission de 2022	550,0 €	10 ans	De 2,06 % à 2,27 %	Juillet 2024 et Juin 2025	36,6	23,4
Émission de 2023	625,0 €	De 7 à 30 ans	De 2,79 % à 3,14 %	Septembre 2024	(3,1)	—
Émission de 2023	750,0 €	De 7 à 12 ans	De 2,76 % à 3,01 %	Septembre 2024	0,9	—

Ces instruments ont permis à la société de couvrir la variabilité de ses intérêts payables à l'égard de l'émission anticipée de billets de premier rang non garantis découlant de la variation des taux fixes de références américains et euros. Ces instruments sont désignés comme des éléments de couverture des flux de trésorerie liés au risque de taux d'intérêt de la société et ils sont présentés comme Autres actifs financiers à long terme (Autres passifs financiers à long terme) aux bilans consolidés.

24. SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT ET MULTIDEVISES

La société a conclu des ententes de swaps de taux d'intérêt et multidevise lui permettant ainsi de synthétiquement convertir en dollars américains ses billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens.

Reçoit – Notionnel	Reçoit – Taux	Paie – Notionnel	Paie – Taux	Échéance	Juste valeur au (note 31)	
					30 avril 2023	24 avril 2022
					\$	\$
1 400,0 \$ CA	De 3,06 % à 3,60 %	1 127,2 \$ US	De 3,23 % à 3,87 %	Du 26 juillet 2024 au 2 juin 2025	(90,7)	(34,1)

Ces ententes sont désignées à titre d'instruments de couverture du risque de change lié à l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis. Ils sont présentés comme Autres passifs financiers à long terme aux bilans consolidés.

25. PROVISIONS

Le rapprochement des principales provisions de la société est présenté ci-dessous :

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ^(a)	Provision pour coûts environnementaux ^(b)	Provision pour indemnités d'accidents de travail ^(c)	Obligation relative à la responsabilité civile ^(c)	Autres	Total
						\$
2023 (53 semaines)						
Solde au début de l'exercice	435,2	142,8	49,8	61,8	32,1	721,7
Acquisitions d'entreprises (note 4)	3,2	—	—	—	—	3,2
Passifs engagés	11,0	18,0	22,0	45,5	23,7	120,2
Passifs réglés	(8,7)	(23,0)	(29,9)	(36,4)	(18,7)	(116,7)
Charge de désactualisation	16,5	1,3	0,8	0,3	—	18,9
Renversement de provisions	(4,8)	(1,8)	—	—	(2,7)	(9,3)
Révision d'estimations	76,7	4,1	(4,3)	0,5	—	77,0
Reclassements aux passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 5)	(0,6)	—	—	—	—	(0,6)
Effet des fluctuations du taux de change	(14,0)	(4,1)	—	(0,1)	(0,6)	(18,8)
Solde à la fin de l'exercice	514,5	137,3	38,4	71,6	33,8	795,6
Portion à court terme	54,6	51,4	6,8	14,0	21,1	147,9
Portion à long terme	459,9	85,9	31,6	57,6	12,7	647,7

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ^(a)	Provision pour coûts environnementaux ^(b)	Provision pour indemnités d'accidents de travail ^(c)	Obligation relative à la responsabilité civile ^(c)	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2022 (52 semaines)						
Solde au début de l'exercice	489,5	155,3	48,3	56,8	35,7	785,6
Acquisitions d'entreprises (note 4)	2,1	—	—	—	3,5	5,6
Passifs engagés	3,6	16,6	28,7	41,3	11,9	102,1
Passifs réglés	(5,4)	(22,9)	(28,0)	(39,0)	(29,7)	(125,0)
Charge de désactualisation	13,0	0,4	0,6	0,2	—	14,2
Renversement de provisions	(2,8)	(0,5)	—	—	—	(3,3)
Révision d'estimations	(40,8)	(2,2)	0,9	2,6	—	(39,5)
Reclassements de passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 5)	4,1	—	—	—	—	4,1
Transferts	—	—	—	—	11,0	11,0
Incidence de la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5)	(1,1)	—	—	—	(0,1)	(1,2)
Effet des fluctuations du taux de change	(27,0)	(3,9)	(0,7)	(0,1)	(0,2)	(31,9)
Solde à la fin de l'exercice	<u>435,2</u>	<u>142,8</u>	<u>49,8</u>	<u>61,8</u>	<u>32,1</u>	<u>721,7</u>
Portion à court terme	60,0	51,8	8,5	11,6	12,8	144,7
Portion à long terme	375,2	91,0	41,3	50,2	19,3	577,0

(a) Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaire pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est d'approximativement 1 023,7 \$ et devrait être encouru au cours des 40 prochaines années. Si des changements devaient survenir dans les coûts d'enlèvement futurs estimatifs, les durées de vie utile des réservoirs, les termes des baux ou les exigences réglementaires des gouvernements, le passif pourrait faire l'objet d'une révision.

(b) Les coûts environnementaux devraient être déboursés au cours des 20 prochaines années.

(c) Les indemnités pour accidents de travail et les obligations relatives à la responsabilité civile devraient être déboursées au cours des cinq prochaines années.

Coûts environnementaux

La société est assujettie aux diverses lois canadiennes, américaines et européennes portant sur l'entreposage, la manutention et la vente de carburant pour le transport routier et d'autres produits à base de pétrole. La société estime qu'elle respecte, à tous les égards importants, la législation actuelle portant sur l'environnement. La société a un programme continu de formation de ses employés en matière environnementale et effectue des tests préventifs et de réhabilitation des sites en collaboration avec les autorités de réglementation. La société procède également à une évaluation régulière de ses équipements pétroliers.

Dans la plupart des États américains où la société exerce ses activités, à l'exception de l'Alaska, de la Californie, de la Floride, de l'Iowa, du Maryland, de New York, de l'Oregon, du Texas, de Washington, de la Virginie-Occidentale et du Wisconsin, la société a recours à un fonds en fiducie pour couvrir les frais de certaines mesures de réhabilitation environnementale, déduction faite de la franchise applicable du fonds en fiducie, laquelle varie selon les États. Ces fonds en fiducie fournissent aux exploitants d'installations pétrolières une assurance pour couvrir une partie des frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs de carburant et/ou par des taxes de vente de chacun des États sur la vente de carburant. La société paie les frais d'enregistrement annuel et remet les taxes de vente aux États participants. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les États.

Afin de pourvoir aux coûts environnementaux mentionnés plus haut, la société a comptabilisé une provision pour frais de réhabilitation de sites de 137,3 \$ au 30 avril 2023 (142,8 \$ au 24 avril 2022). De plus, la société a comptabilisé un montant à recevoir de fonds en fiducie pour réclamations environnementales de 70,9 \$ au 30 avril 2023 (72,7 \$ au 24 avril 2022), dont un montant de 8,2 \$ (10,2 \$ au 24 avril 2022) est inclus dans les Débiteurs et 62,7 \$ est inclus dans les Autres actifs (62,5 \$ au 24 avril 2022).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

26. CRÉDITS REPORTÉS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIFS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Passifs de rémunération différée	92,3	120,9
Crédits reportés	29,5	47,7
Dépôts d'exploitants indépendants, de franchisés ou et de locataire	28,0	28,8
Crédits reportés relatifs aux coûts de changements de marques	7,2	19,1
Avantages sociaux	5,8	18,5
Autres passifs	19,3	8,9
	<u>182,1</u>	<u>243,9</u>

27. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

- Actions privilégiées de premier et de deuxième rang, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, ayant priorité sur les autres catégories d'actions en ce qui concerne les dividendes et le remboursement du capital au moment de la dissolution. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer avant l'émission la désignation, les droits, les privilèges, les conditions et les restrictions se rattachant aux actions de chaque série.
- Actions ordinaires à droit de vote et participantes, chaque action comprenant un vote.

Lors du paiement de dividendes, l'ordre de priorité des actions s'établit comme suit :

- Actions privilégiées de premier rang;
- Actions privilégiées de deuxième rang;
- Actions ordinaires.

Le 8 décembre 2021, au moment où tous les cofondateurs de la société ont atteint l'âge de 65 ans, la totalité des actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la société a été automatiquement convertie en actions à droit de vote multiple de catégorie A sur une base de une pour une.

Le 1^{er} septembre 2022, à la suite de l'adoption d'une résolution spéciale lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de la société, la totalité des actions à droit de vote multiple de catégorie A émises et en circulation de la société ont été converties en actions ordinaires, une catégorie d'actions nouvellement créée, comportant un nombre illimité d'actions portant un vote par action. À la suite de la conversion, les actions à droit de vote multiple de catégorie A et les actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la société ainsi que leurs droits, privilèges, restrictions et conditions ont été abrogés et l'ensemble des régimes de rémunération et d'autres paiements fondés sur des actions de la société (note 28) couvrent les actions ordinaires.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Émises et en circulation

Les modifications survenues quant au nombre d'actions sont les suivantes :

	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
Actions ordinaires/Actions à droit de vote multiple de catégorie A (en millions d'actions)		
Solde au début de l'exercice	1 032,9	253,8
Rachats d'actions ^(a)	(52,0)	(29,1)
Émissions d'actions découlant de la levée d'options d'achat d'actions	0,4	—
Conversion en actions de catégorie B	—	(4,8)
Conversion automatique des actions de catégorie B	—	813,0
Solde à la fin de l'exercice	<u>981,3</u>	<u>1 032,9</u>
Actions à droit de vote subalterne de catégorie B (en millions d'actions)		
Solde au début de l'exercice	—	825,8
Émission résultant de la conversion d'actions de catégorie A	—	4,8
Rachats d'actions ^(a)	—	(17,7)
Émissions d'actions découlant de la levée d'options d'achat d'actions	—	0,1
Conversion automatique en actions de catégorie A	—	(813,0)
Solde à la fin de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Émises et en circulation	<u>981,3</u>	<u>1 032,9</u>

(a) Régime de rachat d'actions

Le 22 avril 2022, la Bourse de Toronto a approuvé le renouvellement du régime de rachat d'actions de la société, entré en vigueur le 26 avril 2022. Ce régime de rachat d'actions renouvelé l'autorisait à racheter un maximum de 79 703 614 actions, représentant 10,0 % des actions de la société détenues dans le public au 20 avril 2022 et s'est terminé le 25 avril 2023.

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2023, la société a racheté 52 024 694 actions (46 806 328 actions pour l'exercice terminé le 24 avril 2022). Ces rachats ont été conclus pour un montant de 2 335,8 \$(1 882,1 \$ pour l'exercice terminé le 24 avril 2022). Au 24 avril 2022, un montant de 56,7 \$ lié aux rachats d'actions a été comptabilisé au poste Crédeurs et charges à payer et a été payé au cours du premier trimestre de l'exercice 2023.

Le 26 avril 2023, la Bourse de Toronto a approuvé de nouveau le renouvellement du régime de rachat d'actions de la société, qui l'autorise à racheter un maximum de 49 066 629 actions, représentant 5,0 % des actions en circulation au 20 avril 2023. Le renouvellement est entré en vigueur le 1^{er} mai 2023 et se terminera au plus tard le 30 avril 2024. Subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 30 avril 2023, et dans le cadre du programme renouvelé, la société a racheté 4 145 100 actions pour un montant de 204,1 \$.

Lorsque des rachats ont lieu, le nombre d'actions en circulation est réduit et la participation proportionnelle de tous les actionnaires restants dans le capital-actions de la société est augmentée au prorata. Toutes les actions rachetées en vertu du régime de rachat d'actions ont été annulées lors de leurs rachats. Un régime de rachat de titres automatique, qui a préalablement été approuvé par la Bourse de Toronto, est également en place et pourrait permettre à un courtier désigné de procéder au rachat d'actions de la société, en son nom, selon des paramètres qui auront été établis par la société.

28. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION ET AUTRES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions

La société possède un régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle a autorisé l'octroi de jusqu'à 101 352 000 options d'achat d'actions permettant d'acheter des actions de la société.

Les options d'achat d'actions, d'une durée maximale de 10 ans, sont acquises à 20,0 % à la date de l'octroi et cumulativement par la suite à chaque date anniversaire de l'octroi et peuvent être levées au prix de marché désigné à la date de l'octroi. Le prix d'octroi de chaque option d'achat d'actions ne peut être établi en dessous du prix de clôture moyen pondéré par un lot

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

régulier des actions à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant la date de l'octroi. Chaque option d'achat d'actions peut être exercée en contrepartie d'une action de la société au prix précisé dans les conditions des options d'achat d'actions. Afin de permettre aux détenteurs de lever leurs options sans décaissement, le régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions leur permet de recevoir un nombre d'actions égal à la différence entre le nombre total d'actions sous-jacentes aux options levées et le nombre d'actions suffisant pour régler le prix de levée des options sur une base brute ou nette.

Un sommaire de la situation au 30 avril 2023 et au 24 avril 2022 du régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous :

(en milliers, sauf indication contraire)	2023 (53 semaines)		2022 (52 semaines)	
	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$ CA		\$ CA
En circulation au début de l'exercice	3 423,7	27,50	3 267,5	25,45
Émises	425,7	56,61	286,2	42,03
Levées	(421,4)	16,88	(130,0)	7,93
Annulées	(10,3)	41,03	—	—
En circulation à la fin de l'exercice	<u>3 417,7</u>	<u>32,39</u>	<u>3 423,7</u>	<u>27,50</u>
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	<u>2 915,5</u>	<u>29,42</u>	<u>2 909,5</u>	<u>25,59</u>

Pour les options levées au cours de 2023, le prix moyen pondéré à la date d'exercice était de 64,38 \$ CA (48,01 \$ CA en 2022).

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être levées au 30 avril 2023 :

(en milliers, sauf indication contraire)	Options en circulation			Options pouvant être levées		
	Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options d'achat d'actions en circulation au 30 avril 2023	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à court terme (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions pouvant être levées au 30 avril 2023	Prix d'exercice moyen pondéré
				\$ CA		\$ CA
14 – 30		1 636,0	1,98	22,17	1 636,0	22,17
30 – 57		<u>1 781,7</u>	6,77	41,79	<u>1 279,5</u>	38,69
		<u>3 417,7</u>			<u>2 915,5</u>	

Pour 2023, le coût de rémunération comptabilisé aux résultats consolidés s'élève à 4,9 \$ (2,8 \$ en 2022).

Régime d'unités d'actions différées

La société a un régime d'UAD à l'intention de ses administrateurs externes leur permettant, à leur choix, de toucher la totalité ou une partie de leur rémunération annuelle et jetons de présence sous forme d'UAD. Certains employés clés sélectionnés sont également autorisés à recevoir une partie de leur rémunération annuelle sous forme d'UAD. Une UAD est une unité nominale, d'une valeur équivalente à celle de l'action de la société. Lorsqu'ils cessent d'être membres du conseil d'administration ou lors de la cessation d'emploi, les participants ont le droit de recevoir le versement de leurs UAD cumulées, sous forme d'espèces en fonction du cours moyen pondéré en fonction du volume de l'action de la société à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date du paiement. Les UAD sont antidilutives puisqu'elles sont payables uniquement en espèces.

La charge liée aux UAD et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi. Le passif est rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur de marché de l'action de la société. Au 30 avril 2023, la société avait un total de 699 003 UAD en circulation (471 589 au 24 avril 2022) et un passif lié à ce régime de 33,6 \$ était comptabilisé dans les Crédeurs et charges à payer (21,2 \$ au 24 avril 2022). L'exposition au risque de prix des actions de la société a été gérée au moyen de dépôts indexés liés aux unités d'actions jusqu'au 19 avril 2023 et au moyen de swaps sur rendement total liés aux unités d'actions par la suite (note 31). Pour 2023, le coût de rémunération a été de 7,6 \$ (4,1 \$ en 2022).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Régime d'unité d'action

La société a un régime d'unité d'action permettant au conseil d'administration, par le biais de son comité de ressources humaines et de régie d'entreprise, d'octroyer des unités d'actions liées au rendement (« UAR ») et des unités d'actions de négociation restreinte (« UANR ») aux dirigeants et à certains employés clés de la société (les « participants »). Une unité d'action est une unité nominale, ayant une valeur basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume de l'action de la société à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi et elle donne l'opportunité aux participants de recevoir une rémunération en espèces. Chaque UAR octroyée est acquise à la fin d'une période de performance de trois ans en fonction, notamment, de l'atteinte d'objectifs de performance de la société, basés sur des points de références internes et externes. Chaque UANR octroyée est acquise à la fin d'une période de performance de trois ans. Les unités d'actions sont antidilutives puisqu'elles sont payables uniquement en espèces.

Un sommaire de la situation au 30 avril 2023 et au 24 avril 2022 du régime d'unité d'action de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous en nombre d'unités :

(en milliers d'unités)	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
En circulation au début de l'exercice	1 452,2	1 525,0
Émises	434,1	521,0
Payées	(438,6)	(446,7)
Annulées	(120,3)	(147,1)
En circulation à la fin de l'exercice	1 327,4	1 452,2

Au 30 avril 2023, un passif relié à ce régime d'attribution d'unité d'action de 19,0 \$ a été comptabilisé dans les Crédeurs et charges à payer (18,7 \$ au 24 avril 2022) et un passif de 20,7 \$ a été comptabilisé dans les Crédits reportés et autres éléments de passifs (21,6 \$ au 24 avril 2022). Le risque de prix de ce passif a été également géré au moyen de dépôts indexés liés aux unités d'actions jusqu'au 19 avril 2023 et au moyen de swaps sur rendement total liés aux unités d'actions par la suite (note 31). Pour 2023, le coût de rémunération a été de 15,8 \$ (16,7 \$ pour 2022).

29. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Redressements cumulés des conversions de devises ^{(a)(c)}	Couverture de l'investissement net ^(a)	Couverture de flux de trésorerie ^(a)	Cumul des gains actuariels nets ^(b)	Placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des AERG ^(b)	Cumul des autres éléments du résultat global
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2023 (53 semaines)						
Solde au début de l'exercice	(522,5)	(292,4)	21,2	33,1	11,5	(749,1)
Autres éléments du résultat global	(241,9)	(49,2)	32,9	3,6	(6,1)	(260,7)
Transfert du gain réalisé sur des placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des AERG	—	—	—	—	(3,8)	(3,8)
Solde à la fin de l'exercice	(764,4)	(341,6)	54,1	36,7	1,6	(1 013,6)
2022 (52 semaines)						
Solde au début de l'exercice	(257,8)	(280,6)	(8,9)	15,9	0,3	(531,1)
Autres éléments du résultat global	(264,7)	(11,8)	30,1	17,2	11,2	(218,0)
Solde à la fin de l'exercice	(522,5)	(292,4)	21,2	33,1	11,5	(749,1)

(a) Peuvent être reclassés subséquentement aux résultats.

(b) Ne seront jamais reclassés aux résultats.

(c) Pour l'exercice terminé le 24 avril 2022, comprend un ajustement de reclassement de 10,5 \$ lié à la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

30. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société a des régimes capitalisés et non capitalisés à prestations définies et à cotisations déterminées qui prévoient des prestations de retraite à certains employés.

Régime à prestations définies

La société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables le dernier dimanche d'avril de chaque année.

La société a des régimes à prestations définies au Canada, aux États-Unis, en Norvège, en Suède, en Irlande et à Hong Kong RAS en particulier. Ces régimes prévoient des prestations sur la base des salaires moyens de fin de carrière, ou en considération des années où le salaire a été le plus élevé, et du nombre d'années de service. La société effectue les évaluations actuarielles des régimes de retraite aux fins de la capitalisation tous les un à trois ans.

Certains régimes prévoient une indexation des rentes en fonction de l'indice des prix à la consommation alors que la majorité ne prévoit pas de tels ajustements. La majorité des paiements sont effectués par les administrateurs des régimes qui gèrent les fonds des régimes capitalisés. Toutefois, la société effectue les paiements de prestations pour les régimes non capitalisés lorsque les conditions donnant droit aux prestations sont atteintes. Les actifs détenus par les administrateurs des régimes ainsi que les relations entre ces derniers et la société sont régis par les règles et pratiques de chaque pays. La responsabilité de la gouvernance des régimes, des décisions d'investissement et des paiements de cotisations incombent aux comités de retraite et à la société.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite par rapport aux montants comptabilisés aux états financiers consolidés :

	2023	2022
	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes capitalisés	(96,1)	(116,3)
Juste valeur des actifs des régimes	170,7	187,6
Situation de capitalisation nette de régimes capitalisés – surplus net	74,6	71,3
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes non capitalisés	(85,1)	(88,6)
Passif net au titre des prestations définies	(10,5)	(17,3)

Au 30 avril 2023, l'actif au titre des prestations définies de 74,6 \$ (68,5 \$ au 24 avril 2022) est inclus dans les Autres actifs et le Passif au titre des prestations définies de 85,1 \$ (85,8 \$ au 24 avril 2022) est présenté séparément dans les bilans consolidés.

L'obligation au titre des prestations définies et les actifs des régimes sont répartis de la façon suivante dans les différents pays:

	Canada	Norvège	Suède	Autres	Total
2023	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(46,0)	(29,8)	(79,9)	(25,5)	(181,2)
Juste valeur des actifs des régimes	17,1	1,7	151,9	—	170,7
Situation de capitalisation nette – (déficit) surplus	(28,9)	(28,1)	72,0	(25,5)	(10,5)
2022					
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(49,7)	(31,6)	(98,1)	(25,5)	(204,9)
Juste valeur des actifs des régimes	19,2	2,0	166,4	—	187,6
Situation de capitalisation nette – (déficit) surplus	(30,5)	(29,6)	68,3	(25,5)	(17,3)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

À la date de l'évaluation, les actifs des régimes comprenaient :

	2023				2022			
	Cotés	Non cotés	Total	Allocation des actifs des régimes	Cotés	Non cotés	Total	Allocation des actifs des régimes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6	—	0,6	0,4	0,2	—	0,2	0,1
Instruments de capitaux propres	103,7	—	103,7	60,8	106,4	—	106,4	56,7
Titres de créance								
de gouvernements	46,5	—	46,5	27,2	71,9	—	71,9	38,3
de sociétés	18,9	0,3	19,2	11,2	4,9	0,3	5,2	2,8
Immobilier	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3	0,3	0,6	0,3
Autres actifs	0,3	—	0,3	0,2	3,3	—	3,3	1,8
Total	170,2	0,5	170,7	100,0	187,0	0,6	187,6	100,0

La charge de la société pour les services rendus, déduction faite des cotisations des employés et des gains de compression, pour l'exercice 2023, s'élève à 4,2 \$ (2,8 \$ pour 2022).

Le montant comptabilisé dans les AERG pour l'exercice est déterminé comme suit :

	2023	2022
	(53 semaines)	(52 semaines)
	\$	\$
Pertes découlant de changements dans les hypothèses démographiques	0,1	5,3
Gains découlant de changements dans les hypothèses financières	(20,6)	(28,7)
Pertes résultant de changements dans les ajustements liés l'expérience	12,5	1,3
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	3,5	(0,1)
Gains nets comptabilisés aux AERG	(4,5)	(22,2)

La société prévoit verser une cotisation de 3,7 \$ dans les régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

Les moyennes pondérées des hypothèses actuarielles significatives que la direction considère comme les plus probables pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées et la charge de retraite sont les suivantes :

	2023				2022			
	Canada	Norvège	Suède	Autres	Canada	Norvège	Suède	Autres
	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux d'actualisation	4,8	3,3	3,8	4,5	4,9	2,8	3,0	3,6
Taux de croissance de la rémunération	3,8	3,5	3,0	3,6	3,3	2,8	3,3	2,4
Taux de croissance prévu des prestations de retraite	2,1	2,2	2,0	2,2	2,3	0,5	2,3	2,2
Taux de croissance prévu du montant de sécurité sociale de base (<i>G-amount</i>)	—	3,3	3,0	—	—	2,5	3,3	—

La société utilise les tables de mortalité fournies par les autorités réglementaires et les regroupements d'actuaire propres à chacun des pays. Le montant de sécurité sociale de base (*G-amount*) est le taux de croissance prévu des rentes payables par le gouvernement. Dans certains pays européens, la société est responsable de combler la différence entre les montants que les retraités reçoivent de l'État et la pension admissible en fonction de leur salaire au moment de la retraite.

La durée moyenne prévue de l'obligation au titre des prestations définies de la société est de 19 ans.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies à un changement apporté aux hypothèses actuarielles significatives est la suivante :

	Changement d'hypothèses	Sensibilité de l'obligation à une augmentation de l'hypothèse	Sensibilité de l'obligation à une réduction de l'hypothèse
Taux d'actualisation	0,5 %	Réduction de 8,6 %	Augmentation de 9,8 %
Taux de croissance de la rémunération	0,5 %	Augmentation de 1,9 %	Réduction de 1,8 %
Taux de croissance prévu des prestations de retraite	0,5 %	Augmentation de 6,9 %	Réduction de 7,2 %
Augmentation de l'espérance de vie	1 an	Augmentation de 3,8 %	-

La précédente analyse de sensibilité a été effectuée en prenant pour hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes. Cela n'est pas représentatif de la réalité, puisque certaines hypothèses pourraient être corrélées entre elles. La méthode de calcul utilisée dans la précédente analyse de sensibilité est la même que la méthode utilisée pour calculer le passif au titre des prestations définies enregistré aux bilans consolidés.

En Europe, il incombe à la société de cotiser à ses régimes capitalisés, le cas échéant. La société contribue à ces régimes sauf lorsqu'ils sont surcapitalisés. Pour les régimes capitalisés qui présentent un déficit, la société effectue actuellement les paiements sur la base des recommandations des actuaires et de la réglementation applicable. La société s'est engagée à effectuer des paiements spéciaux au cours des prochaines années afin d'éliminer ce déficit. Ces contributions n'ont pas d'effet significatif sur les flux de trésorerie de la société. La société n'a aucun régime capitalisé aux États-Unis.

Régimes à cotisations déterminées

La charge totale de la société au titre de ses régimes à cotisations déterminées et de régimes obligatoires gouvernementaux pour l'exercice 2023 s'élève à 166,0 \$ (153,9 \$ pour 2022).

Régime de rémunération différée – opérations américaines

La société offre un régime de rémunération différée qui permet à certains employés de ses divisions américaines de différer jusqu'à 25,0 % de leur salaire de base et 100,0 % de leur prime en espèces pour une année donnée. L'intérêt couru sur le montant différé et sur les montants dus aux participants est généralement payable au moment de la retraite, à l'exception de certaines circonstances particulières. Les obligations à l'égard de ce régime s'élèvent à 71,6 \$ au 30 avril 2023 (78,1 \$ au 24 avril 2022) et sont incluses dans les Crédits reportés et autres éléments de passif. Les actifs de ce régime sont détenus dans une fiducie et sont soumis aux réclamations des créanciers généraux de la société en vertu des lois fédérales ainsi que des lois des États en cas d'insolvabilité, donc la fiducie se qualifie à titre de fiducie de Rabbi pour les fins de l'impôt sur les bénéficiaires. Les actifs du régime sont composés principalement de fonds communs de placement et sont classés en tant que placements mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs à l'égard de ce régime s'élèvent à 70,8 \$ au 30 avril 2023 (79,5 \$ au 24 avril 2022) et sont inclus dans les Autres actifs (note 19).

31. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU CAPITAL

Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les activités de la société l'exposent à une variété de risques financiers : risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité et risque de prix. La société utilise des swaps de taux d'intérêt et multidevises ainsi que des contrats de change à terme notionnels dollar canadien / dollar américain divisés théoriquement afin de couvrir son risque de change lié à son investissement net dans ses opérations aux États-Unis ainsi que des contrats de change à terme notionnels euro / dollar canadien divisés théoriquement pour couvrir le risque de change associé à un engagement ferme pour l'acquisition d'une entreprise dans une devise étrangère. La société utilise également à l'occasion des accords de fixation de taux d'intérêt et/ou des swaps de taux d'intérêt à départ différé afin de couvrir les taux d'intérêt des titres de créance qu'elle prévoit émettre ainsi que des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable afin de couvrir les taux d'intérêt associés à ses titres de créance à taux d'intérêt fixe.

La gestion des risques financiers de la société est principalement contrôlée par son département de trésorerie ainsi que son groupe d'approvisionnement en carburant pour le transport routier et autres combustibles fossiles sous des politiques ayant été approuvées par le conseil d'administration. Les groupes qui contrôlent ces risques identifient, évaluent et couvrent les risques financiers en étroite collaboration avec les unités opérationnelles de la société. Le conseil d'administration fournit des

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

principes écrits sur la gestion du risque dans son ensemble, ainsi que des politiques couvrant des secteurs plus spécifiques, tel que le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'usage d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, l'investissement des surplus de liquidités ainsi que la gestion du capital.

Risque de change

Une grande partie des revenus et des dépenses consolidés de la société sont reçus ou libellés dans la devise fonctionnelle des marchés dans lesquels elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

La société est aussi exposée au risque de change lié à sa trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en devises autres que les monnaies fonctionnelles respectives, sa dette libellée en dollars américains, à ses billets de premier rang non garantis libellés en couronnes norvégiennes et en euros, aux swaps de taux d'intérêt et multidevises et aux contrats de change à terme notionnels dollar canadien / dollar américain, dont une portion est désignée comme couverture de l'investissement net dans ses opérations aux États-Unis, en Norvège, au Danemark, dans les pays baltes et en Irlande. Puisque la société utilise le dollar américain comme monnaie de présentation, une partie de ces impacts est compensée par la conversion des états financiers consolidés libellés en dollars canadiens vers le dollar américain. Au 30 avril 2023, en ce qui concerne la dette à long terme libellée en dollars américains, en couronnes norvégiennes et en euros, les swaps de taux d'intérêt et multidevises ainsi que les contrats de change à terme notionnels dollar canadien / dollar américain divisés théoriquement qui sont désignés comme instruments de couverture de l'investissement net dans ses opérations étrangères, une variation dans ces devises serait contrebalancée par des montants équivalents des investissements nets couverts aux AERG. En ce qui concerne la trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en devises autres que les monnaies fonctionnelles respectives, au 30 avril 2023 et avec toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % des diverses devises autres que les monnaies fonctionnelles respectives aurait eu un impact net de 11,6 \$ sur le Bénéfice net, lequel serait partiellement contrebalancé par un impact net de 2,5 \$ provenant de la portion de ses dettes à long terme libellées en dollars américains non désignée comme instruments de couverture de l'investissement net dans ses opérations étrangères. Pour les contrats de change à terme notionnels euro / dollar canadien divisés théoriquement qui sont désignés à titre d'élément de couverture de flux de trésorerie lié au risque de change associé à un engagement ferme pour l'acquisition d'une entreprise en devise étrangère, au 30 avril 2023 et avec toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % de l'euro aurait eu un impact net de 85,0 \$ sur les AERG.

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme à taux fixe de la société est exposée au risque de variation de leur juste valeur créée par les variations de taux d'intérêt. Au 30 avril 2023, la société ne détenait aucun instrument dérivé pour atténuer une partie de ce risque, mais la société conclue, de temps à autre, des contrats de swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable pour couvrir partiellement le risque de juste valeur des taux d'intérêt lié aux titres de créance à taux d'intérêt fixe.

La société est exposée au risque de variation de ses flux de trésorerie causée par les variations de taux d'intérêt lorsque sa dette à long terme contient des soldes à taux variables. Au 30 avril 2023, la société ne détenait aucun instrument financier dérivé afin de mitiger ce risque. La société analyse le risque de liquidité sur une base continue. Différents scénarios sont simulés en prenant en considération les possibilités de refinancement, de renouvellement des positions actuelles, de financement alternatif ainsi que les possibilités de couvertures. Selon ces scénarios, la société calcule l'impact qu'aurait une variation définie du taux d'intérêt sur ses frais financiers. Basé sur les soldes des dettes à long terme à taux variables au 30 avril 2023 et au 24 avril 2022, l'incidence sur les frais financiers nets de l'exercice d'une variation parallèle de 1,0 % dans la courbe des taux d'intérêt n'aurait pas été significative.

La société est aussi exposée au risque de variation des flux de trésorerie découlant des variations de taux d'intérêt des futures émissions de titres de créance. Pour atténuer ce risque, la société conclut de temps à autre des accords de fixation de taux d'intérêt et/ou des swaps de taux d'intérêt à départ différé pour couvrir les taux d'intérêt des titres de créance qu'elle prévoit émettre (note 23). Au 30 avril 2023, une augmentation de 1,0 % de la courbe des taux d'intérêt aurait eu une incidence favorable de 160,5 \$ sur la juste valeur des swaps de taux d'intérêt à départ différé, tandis qu'une diminution de 1,0 % de la courbe des taux d'intérêt aurait eu une incidence défavorable de 177,3 \$ sur la juste valeur des swaps de taux d'intérêt à départ différé.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Risque de crédit

La société assume un risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients, montants à recevoir sur cartes propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de services de paiement, de l'investissement dans des contrats de sous-location, des billets à recevoir, des dépôts, des dépôts indexés et des instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur est favorable à la société.

Les éléments-clés de l'approche de gestion du risque de crédit de la société comprennent les politiques de risque de crédit, les mandats de crédit, un processus d'évaluation de crédit interne, les outils d'atténuation des risques de crédit et de surveillance et de gestion du risque de crédit continues. Avant de conclure des transactions avec de nouvelles contreparties, la politique de crédit de la société exige que les contreparties soient formellement identifiées, approuvées et que des cotes de crédit internes ainsi que des limites d'exposition leur soient attribuées. Une fois établies, les contreparties sont réévaluées en fonction de la politique et surveillées sur une base régulière. Les évaluations du risque des contreparties sont basées sur une analyse quantitative et qualitative d'états financiers récents, lorsque disponibles, et autres informations pertinentes. En outre, la société évalue la performance passée de paiement, la taille des contreparties et la diversification de l'entreprise et le risque inhérent de l'industrie. La société surveille les soldes et les expositions individuelles en les comparant aux limites établies sur une base régulière.

Le risque de crédit lié aux comptes clients, montants à recevoir sur cartes propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir et aux dépôts indexés sur les matières premières est limité étant donné la nature des activités de la société et les mesures prises dans la gestion du risque de crédit de ses contreparties. Au 30 avril 2023, aucun client unique ne comptait pour plus de 10,0 % du total des comptes clients, montants à recevoir sur cartes propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir et le montant à risque lié correspondait à leur valeur comptable.

La société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de services de paiement en transigeant seulement avec des institutions financières majeures qui rencontrent les exigences minimales de la société en matière de cote de crédit. Au 30 avril 2023, le montant à risque lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de services de paiement correspondait à leur valeur comptable en plus du risque de crédit relié aux cartes de crédit Circle K / MasterCard décrit ci-après.

Dans certains marchés européens, les clients peuvent régler leurs achats effectués aux différents points de vente de la société ou chez tout autre marchand par l'utilisation d'une carte de crédit Circle K / MasterCard. La société a conclu des accords en vertu desquels les risques et avantages liés aux cartes de crédit, tels que les revenus d'honoraires, les frais d'administration et les pertes de crédit, sont partagés entre la société et les banques émettrices. Les soldes sont facturés aux clients mensuellement. L'exposition de la société au 30 avril 2023 consiste à des créances de 95,8 \$ dont 40,4 \$ porte intérêts. Ces créances des détenteurs de cartes ne sont pas comptabilisées dans le bilan consolidé de la société. Pour l'exercice 2023, les pertes comptabilisées en charges n'étaient pas significatives. À la lumière d'évaluations de crédit précises ainsi que d'une surveillance continue des soldes, la société estime que les créances ne représentent pas un risque significatif. Les revenus et les risques liés à ces accords avec les banques sont signalés et comptabilisés sur une base mensuelle et réglés à tous les quatre mois.

La société est exposée au risque de crédit provenant des instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur ouverte est favorable à la société. En conformité avec sa politique de gestion des risques, afin de réduire ce risque, la société a conclu ces instruments financiers avec des institutions financières majeures qui rencontrent les exigences minimales de la société en matière de cote de crédit.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société puisse éprouver des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers et aux obligations locatives. La société est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme, de son programme de papier commercial aux États-Unis, de ses comptes fournisseurs et charges à payer, de ses obligations locatives et les sorties associées avec des instruments financiers dérivés. La société tire principalement ses liquidités des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation et des emprunts disponibles en vertu de ses facilités de crédit et de son programme de papier commercial aux États-Unis.

De façon régulière, la société analyse ses réserves en liquidités prévisionnelles sur la base des flux de trésorerie attendus en prenant en compte ses besoins opérationnels, sa situation fiscale et ses besoins en capital tout en s'assurant d'avoir une flexibilité suffisante pour respecter ses obligations en vertu des sources de liquidités actuellement disponibles.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers et des intérêts qui y sont reliés au 30 avril 2023 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	Entre un et deux ans	Entre deux et cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés⁽¹⁾						
Créditeurs et charges à payer⁽²⁾	3 701,6	3 701,6	3 701,6	—	—	—
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains	3 969,5	6 410,6	143,7	143,7	1 413,3	4 709,9
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens	1 025,2	1 095,9	34,2	539,4	522,3	—
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros	821,9	885,2	15,4	15,4	854,4	—
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes	62,7	69,6	2,4	2,4	64,8	—
Autres dettes	9,7	9,9	0,8	3,1	1,6	4,4
Dettes à long terme	5 889,0	8 471,2	196,5	704,0	2 856,4	4 714,3
Obligations locatives - Échéances contractuelles actuelles		2 682,4	525,7	435,5	801,3	919,9
Obligations locatives - Options de renouvellement futures		1 723,6	8,3	43,2	356,1	1 316,0
Obligations locatives	3 576,9	4 406,0	534,0	478,7	1 157,4	2 235,9
Swaps de taux d'intérêt et multidevises à payer⁽¹⁾	90,7	1 209,2	40,1	588,4	580,7	—
Swaps de taux d'intérêt et multidevises à recevoir⁽¹⁾		(1 095,9)	(34,2)	(539,4)	(522,3)	—
	13 258,2	16 692,1	4 438,0	1 231,7	4 072,2	6 950,2

(1) Basé sur les taux du marché, au 30 avril 2023, pour les soldes pour lesquels la monnaie sous-jacente diffère de la monnaie de présentation de la société et pour les soldes portant intérêts à taux variables.

(2) Exclut les crédits reportés ainsi que les créditeurs et charges à payer statutaires tels que les taxes à la consommation, les taxes d'accise et les taxes foncières.

Risque de prix

Les ventes de produits pétroliers raffinés de la société, qui incluent le carburant pour le transport routier et l'énergie pour les moteurs stationnaires, représentent une part significative de son bénéfice d'exploitation. En conséquence, son activité, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie sont affectés par les variations des prix de ces produits. La société cherche à transmettre toute modification des prix d'achat à ses clients en ajustant les prix de vente pour refléter les changements dans le prix de ces produits. Le délai entre un changement des prix des produits pétroliers raffinés et un changement des prix des carburants vendus par la société peut avoir un effet sur le bénéfice d'exploitation des ventes de ces produits. À l'occasion, en fonction des calendriers d'achat ainsi que de l'évaluation des risques de prix, la société conclut des ententes visant des instruments dérivés sur les matières premières pour réduire une partie de ce risque à l'égard de ses ventes et de ses achats de carburant pour le transport routier, autres combustibles fossiles et dépôts indexés sur les matières premières. La comptabilité de couverture n'a été appliquée pour aucun de ces instruments dérivés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

La société est exposée à un risque de prix attribuable à l'obligation liée à son régime d'attribution d'unités d'actions ainsi qu'à l'obligation liée à son régime d'UAD, puisque ces passifs ont une valeur qui fluctue partiellement en fonction de la juste valeur de marché des actions de la société. Afin de réduire ce risque, cette dernière a conclu des swaps sur rendement total liés aux unités d'actions avec une institution financière de première qualité avec un indice sous-jacent représentant des actions de la société qui est comptabilisé à la juste valeur de marché dans les Autres actifs financiers à court terme et Autres actifs financiers à long terme au bilan consolidé. Au 30 avril 2023, le nominal des swaps sur rendement total liés aux unités d'actions était de 1 925 816 actions. Les swaps sur rendement total liés aux unités d'actions sont ajustés, au besoin, pour refléter les nouvelles attributions, les ajustements, les conditions de performance attendues et les règlements sur les unités d'actions ou les UAD. Au 30 avril 2023, l'incidence sur le bénéfice net ou les capitaux propres d'une variation de 5,0 % de la valeur du cours de l'action de la société n'aurait pas été significative.

Échéances des instruments financiers dérivés

Le tableau ci-dessous présente les échéances du notionnel en principal ou en quantité nette en circulation lié aux instruments financiers dérivés de la société comptabilisés aux bilans consolidés au 30 avril 2023 :

	Moins d'un an	Entre un et quatre ans
Swaps de taux d'intérêt et multidevises (en millions de dollars américains)	—	1 127,2
Swaps de taux d'intérêt à départ différé (en millions de dollars américains)	—	1 175,0
Swaps de taux d'intérêt à départ différé (en millions d'euros)	—	750,0
Contrats de change à terme (en millions de dollars américains)	1 739,5	—
Options de vente de devises (en millions de dollars américains)	100,0	—
Options d'achat de devises (en millions de dollars américains)	100,0	—
Contrats à terme sur carburant - essence (en millions de gallons) ⁽¹⁾	15,3	—
Swaps sur carburant - essence (en tonnes métriques) ⁽²⁾	86 000	—
Swaps sur carburant - diesel (en tonnes métriques) ⁽²⁾	224 700	—
Swaps sur carburant - carburant pour le secteur de l'aviation (en tonnes métriques) ⁽²⁾	24 000	—

(1) Au 30 avril 2023, la société avait une position nette courte afin de réduire son exposition aux prix du carburant.

(2) Au 30 avril 2023, la position nette de la société était de payer le prix variable et de recevoir le prix fixe pour chacun des produits. Les obligations de la société face à certains de ses swaps sur carburant est de payer le prix variable et de recevoir le prix fixe, alors qu'elles sont de payer le prix fixe et de recevoir le prix variable pour d'autres.

Compensation des instruments financiers dérivés

Le tableau ci-dessous présente de l'information sur les instruments financiers dérivés compensés et non compensés aux bilans consolidés au 30 avril 2023 et au 24 avril 2022 et faisant l'objet d'un accord général de compensation ou d'une entente similaire :

	Montants bruts	Montants compensés	Montants nets présentés aux bilans consolidés	Montants associés non compensés aux bilans consolidés ⁽¹⁾	Montants résiduels non compensés
	\$	\$	\$	\$	\$
2023					
Actifs					
Instruments financiers dérivés	145,7	(19,5)	126,2	(19,7)	106,5
Passifs					
Instruments financiers dérivés	(114,1)	19,5	(94,6)	19,7	(74,9)
2022					
Actifs					
Instruments financiers dérivés et dépôts indexés liés aux unités d'actions	147,3	(39,5)	107,8	(6,7)	101,1
Passifs					
Instruments financiers dérivés	(158,8)	39,5	(119,3)	6,7	(112,6)

(1) Concerne des instruments financiers dérivés soumis à des accords généraux de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association qui ne répondent pas aux critères de compensation car ils confèrent un droit de compensation qui n'est exécutoire qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Juste valeur

La juste valeur des comptes clients, montants à recevoir sur cartes propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de services de paiement, du prêt garanti octroyé à Fire & Flower (note 6) ainsi que des créiteurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable étant donné leur échéance rapprochée.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations à la juste valeur sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et

Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur estimative de chacune des catégories d'instruments financiers, les méthodes et les hypothèses utilisées pour les déterminer ainsi que leur hiérarchie des évaluations à la juste valeur s'établissent comme suit :

Instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

	Juste valeur estimative au		Classification aux bilans consolidés	Méthodes et hypothèses utilisées	Hiérarchie des justes valeurs
	30 avril 2023	24 avril 2022			
	\$	\$			
Swaps sur rendement total liés aux unités d'actions à court terme	10,8	—	Autres actifs financiers à court terme	Juste valeur de marché des actions de la société	Niveau 2
Swaps sur rendement total liés aux unités d'actions à long terme	15,8	—	Autres actifs financiers à long terme		
Dépôts indexés sur les matières premières	20,1	23,1	Autres actifs financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2
Contrats de change à terme	41,9	—	Autres actifs financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2
Placements en instruments de capitaux propres	30,0	166,1	Autres actifs financiers à long terme	Prix cotés non rajustés	Niveau 1
Placements en instruments de capitaux propres	79,5	66,9	Autres actifs financiers à long terme	Dernières transactions / Cessation des activités	Niveau 3
Placements dans d'autres actifs financiers	10,1	14,4	Autres actifs financiers à long terme	Dernières transactions / Cessation des activités	Niveau 3
Swaps de taux d'intérêt à départ différé	37,5	23,4	Autres actifs financiers à long terme	Prix de marché	Niveau 2
Swaps de taux d'intérêt à départ différé	(3,1)	—	Autres passifs financiers à long terme	Prix de marché	Niveau 2
Swaps sur carburant	19,7	(82,7)	Autres actifs (passifs) financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2
Options d'achat et de vente de devises	(0,8)	(2,5)	Autres passifs financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2
Swaps de taux d'intérêt et multidevises	(90,7)	(34,1)	Autres passifs financiers à long terme	Prix de marché	Niveau 2
Autres dérivés sur devises	0,5	—	Autres actifs financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2
Dépôts indexés liés aux unités d'actions à court terme	—	22,4	Débiteurs	Juste valeur de marché des actions de la société	Niveau 2
Dépôts indexés liés aux unités d'actions à long terme	—	62,0	Autres actifs		

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Le tableau ci-dessous indique les montants relatifs aux placements en instruments de capitaux propres (niveau 3) et placements dans d'autres actifs financiers (niveau 3) présentés aux bilans consolidés :

	Juste valeur estimative	
	2023 (53 semaines)	2022 (52 semaines)
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	81,3	6,0
Achats	34,1	48,5
(Perte) gain net(te) reconnu(e) aux Autres éléments financiers ⁽¹⁾	(25,8)	26,8
Solde à la fin de l'exercice	89,6	81,3

(1) Relié à des instruments financiers toujours détenus par la société au 30 avril 2023.

Les évaluations de ces instruments financiers étaient principalement basées sur les prix d'instruments financiers similaires découlant d'investissements privés plus importants. Par la suite, afin de déterminer si des ajustements à leur juste valeur sont nécessaires, la société effectue un examen continu de ses investissements. Un nombre de facteurs sont examinés et surveillés, y compris, mais sans s'y limiter, la performance opérationnelle actuelle des entités émettrices ainsi que les changements dans leur marché ainsi que dans leur environnement économique et financier respectifs au fil du temps. Au 30 avril 2023, suite à son examen, la société a déterminé que la sensibilité aux données d'entrée non observables n'était pas réputée avoir un impact significatif sur la juste valeur estimée de ces instruments financiers compte tenu de l'impact limité des quelques hypothèses sous-jacentes utilisées dans leur évaluation.

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2023, suite à la cessation des activités d'une entité émettrice pour laquelle la société détenait des billets à ordre convertibles, une perte avant impôt de 26,4 \$ a été comptabilisée dans les Autres éléments financiers afin de ramener le placement dans les autres actifs financiers à sa juste valeur.

De plus, l'information sur l'évaluation des débetures convertibles et bons de souscription d'actions ordinaires dans Fire & Flower est présentée à la note 6.

La société effectue les évaluations requises pour les fins de divulgations financières de ses instruments financiers, incluant les justes valeurs de niveau 2 et de niveau 3. Les changements de justes valeurs de niveau 2 et de niveau 3 sont analysés par la société à chacune des périodes de publication et des rapports expliquant les causes des mouvements des justes valeurs sont présentés à la direction de la société.

Instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

Le tableau qui suit présente la juste valeur, qui repose sur des prix cotés non rajustés (niveau 1) ou sur des données observables sur le marché (niveau 2), et la valeur comptable des billets de premier rang non garantis qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

	2023		2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains (niveau 2)	3 969,5	3 309,2	3 967,5	3 561,5
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens (niveau 1)	1 025,2	1 004,3	1 102,5	1 089,6
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros (niveau 2)	821,9	777,4	809,1	794,4
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes (niveau 2)	62,7	61,5	75,7	76,2

Gestion du capital

L'objectif de la société, en ce qui a trait à la gestion du capital, est d'assurer sa continuité d'exploitation en vue d'offrir un rendement aux actionnaires ainsi que d'optimiser sa structure de capital afin d'en réduire le coût. Le capital de la société est constitué du total des capitaux propres et de la dette nette portant intérêt, qui est composée de la dette à long terme et de sa portion à court terme ainsi que des obligations locatives, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements temporaires, s'il y a lieu.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut émettre de nouvelles actions, racheter ses actions, disposer d'actifs dans le but de réduire la dette ou peut modifier le montant des dividendes payés aux actionnaires (notes 22 et 27).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la société tient compte de la valeur économique de ses régimes d'options d'achat d'actions, d'unités d'actions et d'UAD (note 28).

La société fait le suivi de son capital basé sur le ratio de dette nette portant intérêts sur capitalisation totale et tient compte de ses cotes de crédit telles qu'elles sont établies par de tierces parties.

En date des bilans consolidés, le ratio de dette nette portant intérêts sur capitalisation totale s'est établi comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Portion à court terme de la dette à long terme et portion à court terme des obligations locatives	438,8	426,8
Dette et obligations locatives à long terme	9 027,1	9 013,1
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	834,2	2 143,9
Dette nette portant intérêts	8 631,7	7 296,0
Capitaux propres	12 564,5	12 437,6
Dette nette portant intérêts	8 631,7	7 296,0
Capitalisation totale	21 196,2	19 733,6
Ratio de dette nette portant intérêts sur capitalisation totale	40,7 %	37,0 %

En vertu de sa facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie, la société doit respecter certains ratios financiers sur une base consolidée :

- Un ratio de levier financier qui représente le ratio de la dette totale moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie sur le BAIIA des quatre trimestres les plus récents; et
- Un ratio de couverture des intérêts qui représente le ratio du BAIIA pour les quatre trimestres les plus récents sur le total des intérêts déboursés pour la même période.

La société fait un suivi continu de ces ratios et était en conformité avec ces clauses restrictives au 30 avril 2023 et au 24 avril 2022. La société n'est soumise à aucune exigence externe significative concernant son capital.

32. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Engagements d'achats

La société a conclu diverses ententes d'achat de biens immobiliers et ententes d'achat de produits qui l'obligent à acheter annuellement des marchandises et du carburant pour des montants ou des quantités minimums. Un manquement à ces exigences minimales pourrait entraîner une résiliation des contrats, une pénalité financière pour les volumes manquants, un changement du prix des produits, le paiement aux fournisseurs concernés d'un pourcentage prédéterminé des engagements et le remboursement d'une portion des rabais reçus. Historiquement, la société a généralement excédé ces exigences minimales et ne s'attend pas à ce que de potentiels non-respects de ces exigences dans un avenir prévisible puissent conduire à la matérialisation de l'un des résultats mentionnés ci-dessus.

33. ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, la société fait l'objet de réclamations et de litiges. La société n'a aucune raison de croire que le règlement de ces questions puisse avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

Garanties

La société a transféré un certain nombre de contrats de location de locaux à des tiers. En vertu de certains de ces contrats, advenant un défaut de paiement de la part du sous-locataire, qui assume la responsabilité primaire, la société conserve la responsabilité secondaire envers le propriétaire du paiement des montants définis aux termes des contrats de location. Au 30 avril 2023, le total des paiements futurs au titre de location en vertu de ces contrats est d'approximativement 20,5 \$ et leur juste valeur est non significative. Historiquement, la société n'a versé aucune somme importante aux termes de tels contrats et ne s'attend pas à devoir en verser dans un avenir prévisible.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 30 avril 2023 et le 24 avril 2022

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

La société émet également différentes formes de cautionnements, incluant des cautionnements financiers de baux automobiles et pour le compte de détaillants en Suède et en Irlande. Les paiements maximums futurs non actualisés relatifs à ces cautionnements totalisent 17,3 \$, la valeur comptable et la juste valeur des engagements en vertu de cautionnements comptabilisées au bilan consolidé au 30 avril 2023 étaient non significatives.

34. INFORMATION SECTORIELLE

La société exploite des magasins d'accommodation aux États-Unis, en Europe et en Asie, qui sont présentées ensemble sous Europe et autres régions, et au Canada. Elle exerce ses activités dans un seul secteur isolable, soit la vente de produits de consommation immédiate, de carburant pour le transport routier et d'autres produits, principalement par l'entremise de magasins corporatifs ou de franchises. L'exploitation de sa chaîne de magasins d'accommodation se fait sous différentes bannières, dont Circle K, Couche-Tard, Holiday et Ingo. Les revenus tirés de clients externes proviennent principalement de trois catégories, soit les marchandises et les services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus.

Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les principales catégories de revenus ainsi que de l'information d'ordre géographique :

	2023 (53 semaines)				2022 (52 semaines)			
	États-Unis	Europe et autres régions	Canada	Total	États-Unis	Europe et autres régions	Canada	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus tirés de clients externes^(a)								
Marchandises et services	12 356,0	2 386,7	2 540,7	17 283,4	11 593,2	2 429,1	2 581,5	16 603,8
Carburant pour le transport routier	35 232,1	11 837,7	6 342,6	53 412,4	30 115,0	9 892,0	5 344,4	45 351,4
Autres	43,8	1 067,7	49,4	1 160,9	46,2	785,6	22,9	854,7
	47 631,9	15 292,1	8 932,7	71 856,7	41 754,4	13 106,7	7 948,8	62 809,9
Revenus tirés de clients externes moins Coûts des ventes, excluant amortissement et perte de valeur								
Marchandises et services	4 172,4	925,2	841,8	5 939,4	3 904,5	927,4	830,2	5 662,1
Carburant pour le transport routier	4 375,6	1 034,4	546,6	5 956,6	3 626,4	1 057,7	493,0	5 177,1
Autres	43,8	82,9	29,4	156,1	46,2	96,5	22,9	165,6
	8 591,8	2 042,5	1 417,8	12 052,1	7 577,1	2 081,6	1 346,1	11 004,8
Total de l'actif à long terme^(b)	15 794,8	4 111,4	2 926,9	22 833,1	14 393,4	4 249,8	2 905,9	21 549,1

(a) Les zones géographiques sont délimitées en fonction de l'endroit où la société génère les produits d'exploitation (l'endroit où se fait la vente) ainsi que de l'emplacement des actifs à long terme.

(b) Excluant les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

35. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Dividendes

Lors de sa réunion du 27 juin 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 14,0 ¢ CA par action pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023 aux actionnaires inscrits le 7 juillet 2023 et a approuvé son paiement pour le 21 juillet 2023. Il s'agit d'un dividende déterminé au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.